

# HORIZONS

Magazine municipal de la Ville de Noisy-le-Sec

N°35 • AVRIL 2024

## La mémoire noiséenne se transmet



p.10

LE BUDGET MUNICIPAL  
EN CHIFFRES

p.12

UN MÉDIATEUR DE  
VILLE À VOTRE ÉCOUTE

p.21

UN POLOÏSTE NOISÉEN  
VISE LES JEUX OLYMPIQUES



# CONCRÉTISEZ VOS PROJETS

## ET CHANGEZ VOS MENUISERIES !

La qualité des grandes marques au meilleur prix

REMISE  
**-15%**  
POUR LES  
NOISÉENS



DEVIS GRATUIT



132 rue de Bagnolet | 75020 PARIS  
192 rue de Paris | 93260 LES LILAS  
Tél. 01 43 61 31 16 contact@bestfenetres.fr  
www.bestfenetres.fr @ best\_fenetres\_france



**-10% SUR TOUTES NOS PRESTATIONS** sur présentation de ce journal

## Artisan-Couvreur **JS BÂTIMENT**

### Couverture | Charpente Maçonnerie

Peinture intérieur et extérieur  
Création et remplacement de Velux  
Isolation des combles

Nettoyage gouttière à partir de 30€

BUREAU **09 81 99 87 55**  
CHANTIER **06 61 38 08 55**



63, avenue Astride Briand  
93190 LIVRY GARGAN



Site : 409 938 776 RM 93

## HORIZONS

Magazine municipal de la Ville de Noisy-le-Sec

N°34 • FÉVRIER-MARS 2024

Engagé-e-s  
pour la cause  
**animale**

médias  
& publicité

RÉGIE PUBLICITAIRE DE  
LA VILLE DE NOISY

## COMMERÇANTS, ARTISANS & ENTREPRISES **ANNONCEZ-VOUS** DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

*Interlocuteur unique pour  
vos campagnes publicitaires*

Contactez dès à présent

**Jérôme PIRON**  
au **06 78 47 07 55**

**jpiron@groupemedias.com**  
Tél. : 01 49 46 29 46

**EN IMAGES**  
RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS  
P. 4-7

**NOISY EXPRESS**  
BRÈVES ET INFOS PRATIQUES  
P. 8-9

**VIVRE À NOISY**  
ACTUALITÉ MUNICIPALE  
P. 10-15

**GRAND ANGLE**  
DEVOIR DE MÉMOIRE  
P. 16-20

**ILS/ELLES FONT NOISY**  
LES FORCES VIVES DE NOTRE VILLE  
P. 21-23

**TEMPS LIBRE**  
CULTURE, SPORT ET LOISIRS  
P. 24-27

**TRAVAUX**  
P. 28-29

**ENTRE NOUS**  
INFOS DÉCHETS, SANTÉ,  
ÉTAT CIVIL ET PETITES ANNONCES  
P. 30-32

**TRIBUNES**  
P. 34

**CAHIER CENTRAL**  
SORTIR À NOISY

- **Directeur de la publication :** Olivier SARRABEYROUSE
- **Rédactrice en chef :** Isabelle TERRASSIER
- **Journalistes :** Isabelle TERRASSIER, Benjamin VERNET
- **Mise en page :** Axelle PRESSE
- **Crédits photos :** Sofiane FAYED, Adobe Stock direction de la Communication, Dan AUCANTE
- **Impression :** Imprimerie RAS  
Édité par la mairie de Noisy-le-Sec à 19 500 exemplaires
- **Distribution :** SARL Champar  
**Un problème dans la distribution du magazine ?** Composez le numéro vert : 0800 07 12 50
- **Régie publicitaire :** Médias & publicité.  
Contact : Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55
- **Direction de la Communication :** Place du Maréchal-Foch, 93130 Noisy-le-Sec, 01 49 42 66 24, communication@noisysecc.fr



Dépôt légal à parution

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur [noisysecc.fr](http://noisysecc.fr)



# Transmettre la mémoire : une mission d'intérêt public



Olivier SARRABEYROUSE  
Maire

Quatre-vingt ans après le bombardement qui a marqué l'histoire de notre ville, la transmission de la mémoire s'affirme comme une mission fondamentale. Il est nécessaire de se rappeler du passé pour en tirer des leçons, alors que le présent y fait écho lorsque des civils meurent encore aujourd'hui sous les bombes.

C'est dans cette optique que la Municipalité s'engage dans l'instauration de semaines mémorielles et de commémorations. Les derniers mois ont été l'occasion de célébrer les luttes féministes passées et présentes, ou de retracer l'histoire tragique de la colonisation. L'anniversaire du bombardement s'inscrit dans ce travail de transmission, qui vise à rappeler les raisons d'un tel événement et ses conséquences terribles pour Noisy-le-Sec.

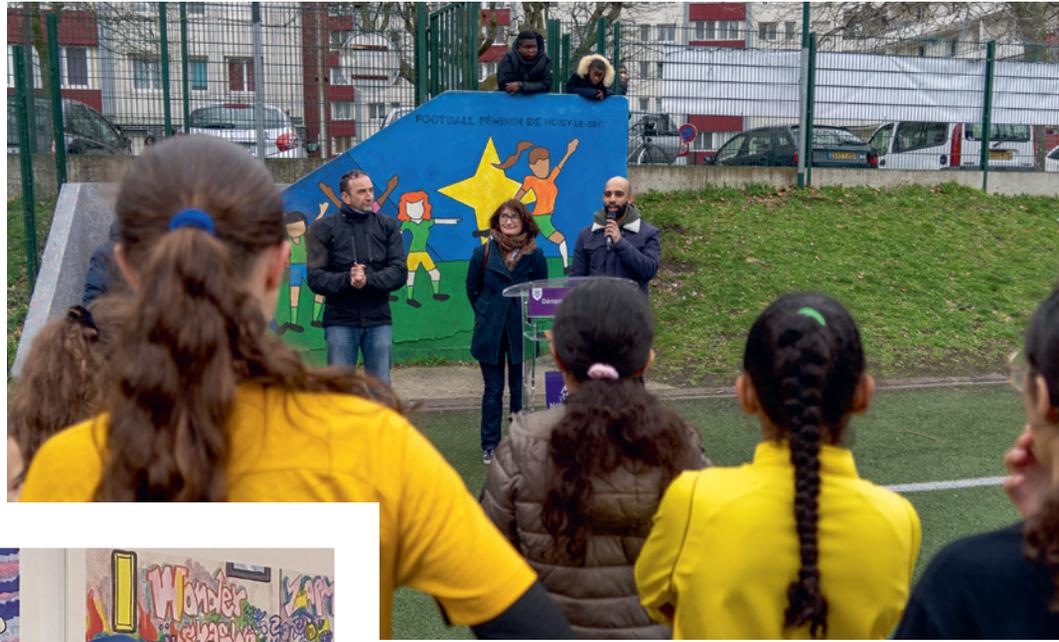
Ces mémoires vivent grâce au passage de flambeau entre les générations. L'association Noisy-le-Sec Histoire(s) s'est investie pour faire vivre les témoignages des victimes du 18 avril, et leur rendre hommage dans un livre qui crée un pont entre anciens et nouveaux Noiséen-ne-s. 80 ans plus tard, Noisy-le-Sec continue à se construire et évoluer chaque jour. Le budget 2024 voté à la majorité vise à accompagner ce développement, en équilibrant les dépenses de fonctionnement et en continuant à investir, via un plan pluriannuel, notamment dans les projets à forts enjeux environnementaux, à l'instar des cours égalitaires et végétalisées. Soutenir les rénovations et créations de nouveaux services publics, développer le cadre de vie... le tout sans augmenter le taux de la taxe foncière. Ce budget poursuit aussi l'assainissement des finances engagé depuis 2020, en continuant le désendettement des lourdes sommes contractées par les mandatures précédentes.

Les mémoires s'écrivent aussi au présent, car chaque Noiséen-ne fait l'Histoire de la ville. La réception à l'hôtel de ville des personnes récemment naturalisées a été l'occasion de célébrer leur entrée dans la citoyenneté française. Cette question de l'intégration est centrale, et la municipalité lutte pour l'accès aux mêmes droits pour tous les résident-e-s. Le parrainage de jeunes Noiséen-ne-s migrants par des élu-e-s a aidé à appuyer leur demande de titre de séjour. Ces initiatives rappellent ce que Noisy-le-Sec reste, malgré les offensives xénophobes à l'échelle nationale, la terre d'accueil qu'elle a toujours été. C'est aussi cela qui a permis à la ville d'endurer le bombardement et de se reconstruire, et c'est cette mémoire que la municipalité continue à porter.

“ 80 ans plus tard, Noisy-le-Sec continue à se construire et évoluer chaque jour. Le budget 2024 voté à la majorité vise à accompagner ce développement... ”

**DROITS DES FEMMES/SPORT**

Cette année, la semaine des luttes pour les droits des femmes et l'égalité des genres à Noisy a été consacrée à la place des femmes dans le sport. À cette occasion, le terrain à 7 du stade Allende a été rebaptisé, suite à un vote des habitant-e-s, en « terrain Fatim Jawara » ; du nom d'une jeune footballeuse gambienne décédée à 19 ans en traversant la Méditerranée.



**DROITS DES FEMMES/CULTURE**

À la Micro-Folie, la thématique des femmes dans le sport a été évoquée à travers une série d'ateliers et une exposition de Chloé Wary, autrice de la BD *Saison des roses*, consacrée au parcours d'une équipe féminine de football en banlieue.



**DROITS DES FEMMES/ CONFÉRENCES**

Plusieurs conférences et projections thématiques ont été organisées dans la semaine des luttes pour les droits des femmes et l'égalité. Parmi elles : la conférence spectaculaire « Une histoire du football féminin » de l'actrice et historienne de l'art Hortense Belhôte, au Théâtre des Bergeries ; et la projection du film « La conquête de l'espace » suivie d'un débat avec l'ex-footballeuse internationale Nicole Abar (ci-dessus).



**SOLIDARITÉ**

Samedi 23 mars, à l'initiative du Réseau éducation sans frontières de Seine-Saint-Denis (RESF 93) élu-e-s et citoyen-ne-s de Noisy ont marrainé et parrainé une dizaine de jeunes majeurs sans papiers. Une manière de les placer sous leur protection en s'engageant à agir pour leur régularisation, en respect des Droits de l'Homme et des principes de solidarité et de fraternité de la République.





### SEMAINE DES INDÉPENDANCES

Inauguration et performance d'artiste à La Galerie, balade décoloniale avec redénomination symbolique de plusieurs rues noiséennes, soirée commémorative, mardi 19 mars, rendant hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, projections de films et débat... la Semaine des Indépendances (une première en France), a battu son plein du 15 au 24 mars.



### ENFANCE/ÉDUCATION

Parents et futurs élèves étaient conviés, le 1<sup>er</sup> mars, au second forum de l'entrée en école maternelle, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville. L'occasion pour eux de se rassurer, de mieux comprendre les enjeux de l'entrée en maternelle, de découvrir les activités périscolaires, de se familiariser avec les procédures du guichet unique...



### HOMMAGE

Lundi 11 mars, les élu-e-s municipaux et le chef d'escadron Duval, représentant la gendarmerie nationale étaient réunis au square Arnaud-Beltrame pour rendre hommage aux victimes du terrorisme.

➡ **ACCÈS AUX DROITS**

Une centaine de nouvelles et nouveaux naturalisé-e-s ayant obtenu la nationalité française a été reçue, jeudi 29 février, en salle d'honneur.

Ceci en présence du maire, des élu-e-s municipaux et de la députée de circonscription Aurélie Trouvé. « Ces habitant-e-s devenus citoyens aux yeux de la République, avaient déjà toute leur place dans notre ville en tant que citoyen-ne-s aux yeux de notre majorité, a affirmé Olivier Sarrabeyrouse. Ils ont aujourd'hui gagné des droits supplémentaires ainsi que des devoirs. »



➡ **SERVICE PUBLIC**

Plus besoin de courir partout pour faire des photos d'identité ! Un photomaton, en libre-service, installé au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville vous permet désormais d'imprimer les images officielles pour vos papiers d'identité.





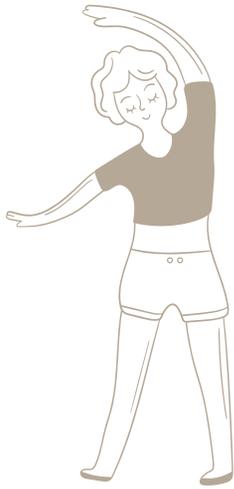
### ← CITOYENNETÉ

Samedi 2 mars, une cérémonie de première remise de cartes d'électrices et d'électeurs aux jeunes majeurs noiséens était organisée en mairie par la municipalité, en présence notamment du maire Olivier Sarrabeyrouse, de Pascale Labbé, adjointe déléguée au développement du service public et vice-présidente du Conseil départemental, de Samia Fettaï, adjointe déléguée à la jeunesse. Un moment de citoyenneté permettant de rappeler que voter est un droit et un devoir fondamental pour contribuer à l'exercice de la démocratie. Ces jeunes pourront utiliser leur carte en juin lors des élections européennes.



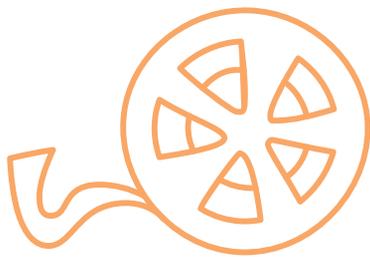
### ← ÉDUCATION

Jedi 14 mars, enseignant-e-s et parents d'élèves de toute la Seine-Saint-Denis se sont mobilisés pour demander un plan d'urgence pour l'éducation dans le 93 et pour s'opposer à la réforme « Choc des savoirs », dénonçant notamment des mesures visant à instaurer un tri social entre les élèves. Des cortèges sont partis de nombreuses villes du département, dont Noisy, pour converger vers la préfecture. Une semaine auparavant, une conférence avait été organisée à la salle Gérard-Philipe par la « Coop des idées 93 » pour évoquer l'impact néfaste de cette réforme éducative, en présence du député Stéphane Peu.



## Marche et gym à Huvier

Un groupe de retraité-e-s dynamiques s'est constitué pour organiser des activités marche et gym au stade Huvier. Celles-ci se déroulent les lundis et jeudis de 10 h à 11 h 15. Les retraité-e-s souhaitant rejoindre ces « sportifs motivés » peuvent se rendre directement sur place, il n'est pas utile de s'inscrire au préalable.



## Participez au tournage d'un film d'artiste

Dans le cadre de son projet à La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, l'artiste brésilien Jonathas de Andrade recherche des personnes/acteurs amateurs de 18 à 80 ans pour le tournage d'un film dans lequel des femmes et des hommes de 18 à 80 ans se passent un flambeau. Ce film sera présenté à La Galerie à partir du 1<sup>er</sup> juin dans son exposition au centre d'art, en lien avec la programmation culturelle des JO Paris 2024. Le tournage est prévu le samedi 27 avril dans le quartier Béthisy.

 [lagalerie@noisysesec.fr](mailto:lagalerie@noisysesec.fr)  
Tél. : 01 49 42 67 17  
 06 15 89 01 20



### CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES POUR LES JEUNES

Le cinéma Le Trianon lance le 9<sup>e</sup> appel à films à destination des jeunes. Pour concourir, le film doit durer de 2 à 6 minutes, avoir pour thématique "La ville, demain", être réalisé par des jeunes de 12 à 18 ans résidant en Île-de-France. Les films sélectionnés seront projetés au Trianon lors d'une soirée spéciale, le samedi 8 juin.



Inscription avant le 30 avril sur [cinematrianon.fr](http://cinematrianon.fr)

## Nouvelles bornes de tri à verre



Des nouveaux containers ont été installés dans la ville par Est Ensemble pour recueillir le verre, en vue de son recyclage. Voici les rues où vous pouvez déposer vos bouteilles, flacons et bocaux en verre (attention : les couvercles doivent être mis dans la poubelle jaune, les bouchons avec les ordures ménagères) :

- Rue du 9 novembre 1989 (face au n° 14)
- Rue de Neuilly (face au n° 15) et rue de Brément (face au n° 128)
- Boulevard Gambetta (face au n° 15)
- Rue Pierre Brossolette (angle rue Damoiselet)
- Rue de Romainville (face au n° 19)

 [www.est-ensemble.fr](http://www.est-ensemble.fr) et [geodechets.fr](http://geodechets.fr)

105

BORNES AU TOTAL DANS NOISY



### PERMANENCE ÉNERGIE LES VENDREDIS

Vous cherchez des solutions pour faire baisser vos factures d'énergie, vous avez des questions sur les techniques et matériaux de rénovation énergétique ? Vous pouvez poser toutes vos questions aux conseiller-ères France Rénov', qui vous reçoivent gratuitement un vendredi par mois, de 9 h à 12 h, à l'hôtel de ville, place du Maréchal-Foch. Prochaines permanences : vendredis 26 avril et 24 mai.



Réserver un créneau :  
01 42 87 99 44 ou  
[contact@agence-mve.org](mailto:contact@agence-mve.org)

## Pour voter, inscrivez-vous !



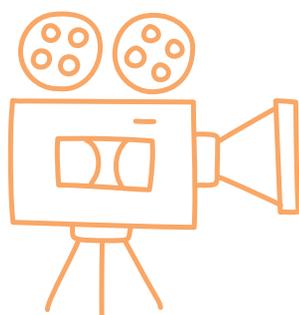
Si vous souhaitez voter aux prochaines élections européennes (le 9 juin), et que vous n'êtes pas inscrit-e-s sur les listes électorales, sachez qu'il n'est pas encore trop tard. Vous avez jusqu'au mercredi 1<sup>er</sup> mai pour effectuer cette démarche en ligne sur [service-public.fr](http://service-public.fr) ou sur l'espace citoyen du site internet de la Ville (<https://bit.ly/36LI3BG>). Autre possibilité : se rendre au guichet de l'hôtel de ville (service Population, place Foch), avant le vendredi 3 mai 18 heures. Les électeur-ric-e-s peuvent vérifier leur inscription et leur lieu de vote sur [service-public.fr](http://service-public.fr). Les modifications d'adresse pour les électeur-ric-e-s ayant déménagé à l'intérieur de la ville sont ouvertes jusqu'au 3 mai, selon les mêmes modalités que pour les inscriptions.

## Déchets alimentaires : l'épreuve du bac



**N**ouveauté, depuis l'automne 2023 : les pavillons noiséens bénéficient d'une collecte de leurs déchets alimentaires, le samedi matin. Des bacs spécifiques ont donc été livrés en fin d'année dernière. Pour autant, si vous n'avez pas pu vous en procurer un à ce moment-là, vous pouvez contacter Est Ensemble pour y remédier. Si vous habitez en immeuble, plusieurs bornes de collecte de déchets alimentaires ont également été installées en ville (lire p. 30).

 **Infos déchets : 0 805 055 055**



## Soutenez une réalisatrice noiséenne

**À** vos votes ! La réalisatrice noiséenne, Julia Boutteville, présente actuellement son court-métrage « Fffff » au Nikon Film Festival. Si vous avez 2 minutes 20 devant vous, vous pouvez visionner ce film sur le site du festival et, si vous l'avez apprécié, voter en sa faveur. Vous avez jusqu'au 10 avril pour apporter votre soutien à la réalisatrice et, peut-être, lui permettre de décrocher le Prix du Public.

 **Regardez le court-métrage :**  
[www.festivalnikon.fr/video/2023/3500](http://www.festivalnikon.fr/video/2023/3500)



### RÉGION ET ÉTAT SUBVENTIONNENT VOTRE VÉLO

Pour acheter un nouveau vélo, vous pouvez faire une demande d'aide à Île-de-France Mobilités, qui peut vous fournir jusqu'à 100 € pour un vélo mécanique, 400 € pour un vélo à assistance électrique ou encore 1200 € pour un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite. Quelques conditions sont à respecter, notamment s'engager à ne pas revendre votre deux-roues dans les trois ans et faire votre demande dans un délai de 24 mois après la date d'achat. À cela peut s'ajouter le bonus écologique de l'État, que nous évoquons dans notre dernière rubrique Éco-gestes (lire Horizons de février-mars 2024).



**Aide de la Région :**  
[www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo](http://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/prime-achat-velo)  
**Aide de l'État :**  
[www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil](http://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil)



### EN MAI, FAIS DES PETITES FOULÉES

Les Foulées noiséennes seront de retour le dimanche 19 mai ! Durant la matinée, les coureur-euse-s expérimentés ou débutants, licenciés ou non, pourront s'élancer du stade Allende pour réaliser l'un des quatre parcours proposés, allant de 1,5 à 10 kilomètres. Pour participer à cet événement gratuit, n'oubliez pas de vous inscrire en amont.



[www.noisylesec.fr](http://www.noisylesec.fr)  
Inscriptions :  
[adeochrono.fr](http://adeochrono.fr)

## Un défi pour mouiller le maillot



**N**ager 10 kilomètres en 10 heures pour gagner un lot surprise ! C'est le défi proposé jusqu'au 31 mai dans toutes les piscines d'Est Ensemble, dont la piscine Édouard-Herriot de Noisy. Pour participer : achetez la carte d'abonnement 10 h « Défi Piscine 2024 » et nagez un kilomètre par heure, soit 10 kilomètres en 10 heures. Un cadeau est réservé aux 100 premier-ère-s à accomplir ce défi et à envoyer leurs coordonnées à l'adresse : [venteenligne Piscines@est-ensemble.fr](mailto:venteenligne Piscines@est-ensemble.fr)

 [www.est-ensemble.fr/defi-piscine-2024](http://www.est-ensemble.fr/defi-piscine-2024)

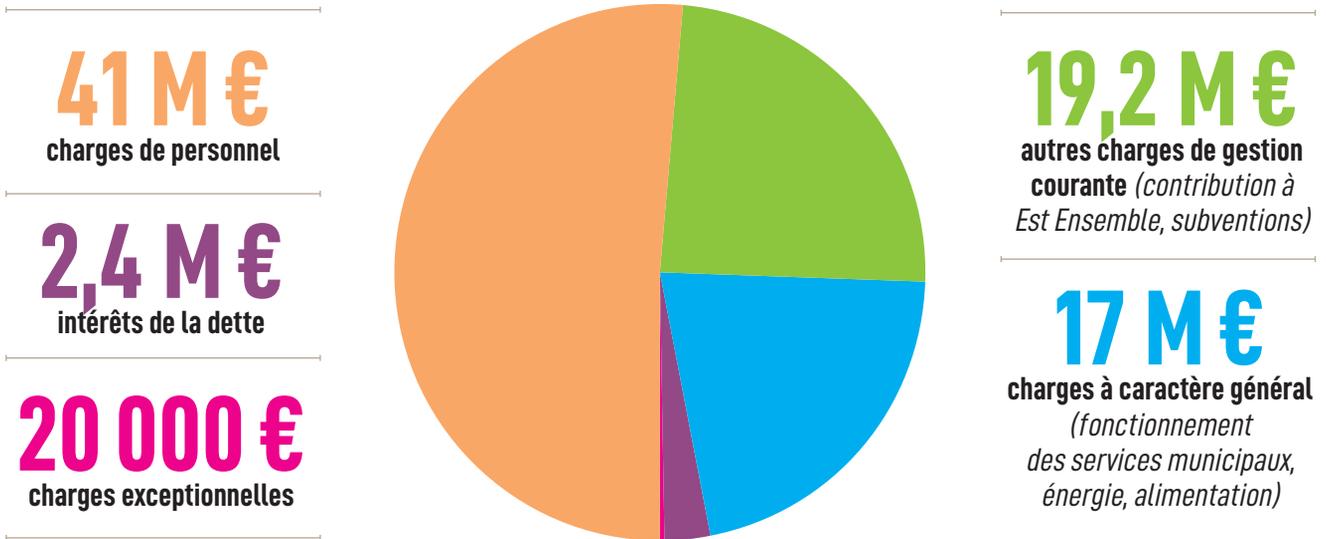


## Un restaurant scolaire labellisé

**D**avantage de produits bios, locaux et sains : voilà ce que récompense le label « Ecocert En Cuisine », obtenu l'an dernier par le groupe scolaire Jean-Renoir/Alice-Guy, appelé à se renouveler ce printemps. La distinction vient souligner les efforts faits par l'établissement pour proposer une restauration scolaire plus durable : au moins 20 % de bio par an, au moins quatre composantes bio et locales par mois, pas d'OGM, des fruits et légumes de saison, la mise en place de dispositifs anti-gaspillage, ou encore des séances d'éducation à une alimentation durable pour les enfants.

# Les grands chiffres du budget 2024

## Faire fonctionner Noisy



## 3,8 M €

### DE DÉPENSES D'ÉNERGIE

Intégrées dans les charges à caractère général. En baisse par rapport à l'an dernier (4,6 M €) du fait du contexte économique et grâce aux mesures de sobriété énergétique de la municipalité. Elles représentent malgré tout, à elles seules, 5 % des dépenses de fonctionnement totales de la collectivité.

## 41 M €

### DE CHARGES DE PERSONNEL

Principale dépense de fonctionnement. En hausse par rapport à l'an dernier (38,9 M €), du fait de décisions indépendantes de la municipalité (revalorisation du point d'indice, augmentation du SMIC), mais aussi de la politique de développement du service public voulue par la Ville.



**Bruno MARTINEZ**  
adjoint au maire

délégué aux finances locales, aux achats et à la commande publique

Depuis notre arrivée, notre action municipale est entravée ; d'abord par le Covid puis par une inflation galopante. Dans ce contexte, ayant trouvé une commune très endettée, nous avons diminué de plus de 23 % le montant des encours de la dette de notre ville et avons assaini la structure de celle-ci. Nous prévoyons de continuer en 2024. Nous demandons à l'État qui se désengage, de soutenir le fonctionnement des services publics grâce à la dotation globale de fonctionnement (DGF) en indexant cette dotation sur l'inflation comme cela devrait l'être pour vos salaires ou vos retraites. Ce manque de recette représente 1,5 million d'euros en moins pour vos services publics municipaux en deux ans.

## 0 %

### D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

La fiscalité locale est la principale source de recettes pour la Ville. La municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition dépendant de la mairie en 2024 (taxe foncière sur les propriétés bâties, non bâties et taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

## 4,2 M €

### DE SUBVENTIONS VERSÉES

Intégrées dans les autres charges de gestion courante. Subventions versées aux associations, au CCAS et au Théâtre des Bergeries, qui restent stables par rapport à l'an dernier (-2 %).

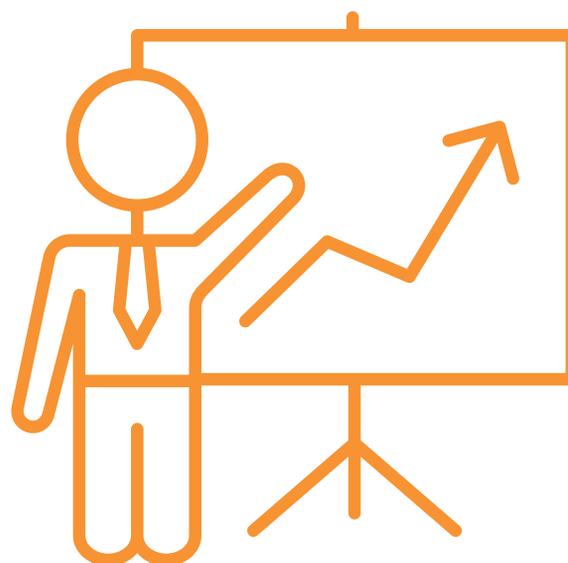
Dans un contexte marqué par l'inflation, la Ville tâche de maîtriser ses dépenses de fonctionnement sans nuire à la qualité des services rendus aux habitant·e·s et continue d'investir en suivant, **pour la première fois, un plan pluriannuel prévoyant les grands projets à mener à Noisy jusqu'en 2026.**

## Investir pour Noisy



# 14,1 M €

**investis en dépenses d'équipement cette année**  
S'intégrant dans un plan pluriannuel prévoyant 39,5 M € d'investissements sur la période 2024-2026.



## 705 000 €

### POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN

Dont 580 000 € de participation à l'aménagement de la ZAC de l'Ourcq, porté par Est Ensemble, et participant à la requalification urbaine du nord de la ville.

## 800 000 €

### POUR DÉVELOPPER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Consacrés à la rénovation du terrain d'honneur du stade Allende, pour garantir son homologation pour différentes compétitions sportives.

## 1,3 M €

### POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Dont 470 000 € de rénovation de la voirie.

## 1,5 M €

### POUR PROPOSER DE NOUVEAUX SERVICES PUBLICS

Dont 500 000 € pour réhabiliter la salle Charlie-Chaplin (rénovation énergétique et accessibilité PMR) et la transformer, à termes, en tiers-lieux accueillant des actions culturelles favorisant le lien dans le quartier.

Dont 600 000 € pour rénover le bâtiment commun de la médiathèque et du théâtre : réfection totale de l'étanchéité, reprise du système d'évacuation d'eaux pluviales et travaux complétant le système scénographique existant du Théâtre.

## 2,1 M €

### POUR VEILLER AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA VILLE

Dont 1,4 M € de gros entretien, renouvellement et rénovation des bâtiments municipaux.

## 3,9 M €

### POUR PLACER L'ÉDUCATION AU CŒUR DE L'ACTION MUNICIPALE

Dont 3,4 M € consacrés à la rénovation du groupe scolaire Paul-Langevin (rénovation énergétique, aménagement d'une cour végétalisée et plus égalitaire). Débutés l'an dernier, les travaux devraient être livrés en 2025.

#### DES EFFORTS POUR DÉSENDETTER LA VILLE

La dette de la Ville, mesurée fin 2023, représentait 61 M €. Ce niveau est bas par rapport à ceux constatés avant 2020 (79,5 M € fin 2019), grâce à un effort constant depuis lors de réduire cette dette. Effort que la Ville entend poursuivre en 2024, ce niveau d'endettement restant élevé par rapport à la moyenne des communes équivalentes à Noisy.

Il est aussi à noter qu'en 2023, la Ville a réussi à refinancer intégralement ses emprunts toxiques, particulièrement risqués, contractés sous les mandatures précédentes. Cela lui permet, dès 2024, d'avoir une dette présentant peu de risque et ainsi de moins craindre les aléas financiers.

# Médiateur, dénoueur de situation

L'arrivée d'un médiateur municipal à Noisy pour dénouer des situations de désaccord entre les usager·ère·s et l'administration constitue une nouvelle avancée pour l'accès aux droits des citoyen·ne·s, favorisé par la municipalité.



**D**ans l'éventail des dispositifs mis en place par la Ville afin de faciliter l'accès aux droits des Noiséen·ne·s, comme par exemple le Bus France Services, figurera désormais la médiation, gratuite et confidentielle. De quoi s'agit-il exactement ? « Une médiation peut se mettre en place si un·e usager·ère\* des services ou équipements de la Ville a fait une réclamation qui est restée sans réponse ou si la réponse ne lui convient pas, explique Denis Dorigné, médiateur municipal. Parfois, la raison d'un refus n'est pas comprise, c'est au médiateur d'apporter des explications pour apaiser la situation et rechercher une solution amiable. » Pour cela, la mission de cet agent – dont l'intervention s'appuie sur les principes énoncés dans le code de déontologie de l'association des médiateurs des collectivités territoriales (AMCT) à laquelle la Ville de Noisy-le-Sec adhère – sera de vous écouter, d'aller voir

les services concernés afin de recueillir tous les éléments et de pouvoir étudier les informations données par chaque partie. « Après étude du dossier, en lien avec les services, une réponse avec les conclusions est envoyée au réclamant pour l'informer de la suite qui lui a été réservée, précise Denis Dorigné. En fonction des réponses apportées par les services, je pourrai faire des recommandations pour éviter la reproduction des litiges constatés avec les usager·ère·s. » Selon la nature de la demande, le médiateur pourra aussi vous réorienter vers les structures ou institutions compétentes (CAF, CPAM, Défenseur des droits, services de l'État, etc.) car tous les domaines ne relèvent pas de la municipalité.

## PLUSIEURS CONTACTS POSSIBLES

Avant de saisir le médiateur, l'usager·ère mécontent devra se rapprocher des services de la mairie. Si la réponse est négative ou

qu'aucune réponse n'est apportée dans un délai de deux mois, il sera possible de joindre le médiateur par courrier postal (Denis Dorigné, médiateur municipal, hôtel de ville – 1 place du Maréchal-Foch, 93130 Noisy-le-Sec), par mail à [mediateur@noisyselec.fr](mailto:mediateur@noisyselec.fr) ou à partir du site internet de la Ville : [www.noisyselec.fr](http://www.noisyselec.fr) en précisant l'objet exact de votre réclamation, avec copie des courriers envoyés ou échangés avec l'administration. Si besoin, le médiateur vous proposera un entretien téléphonique ou physique. **Attention toutefois : il ne peut pas intervenir dans les décisions de commissions d'attribution (places en crèche, logement social, marchés publics, affectations scolaires), ni dans des procédures juridiques en cours ou des décisions de justice déjà rendues, ni dans des conflits entre particuliers.**

\*Particuliers, associations, commerçant·e·s, entreprises.

## Amélioration du service rendu à la population

**A**fin d'améliorer le service public en direction des habitant·e·s, les horaires de la mairie ont évolué depuis fin février. Les accueils physiques et téléphoniques de l'hôtel de ville et du Centre administratif sont fermés au public tous les mardis matin afin de mettre en place des temps de formation pour les agent·e·s, mais ils sont désormais ouverts ½ heure plus tôt les autres jours, c'est-à-dire dès 8 h 30.

### OUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE

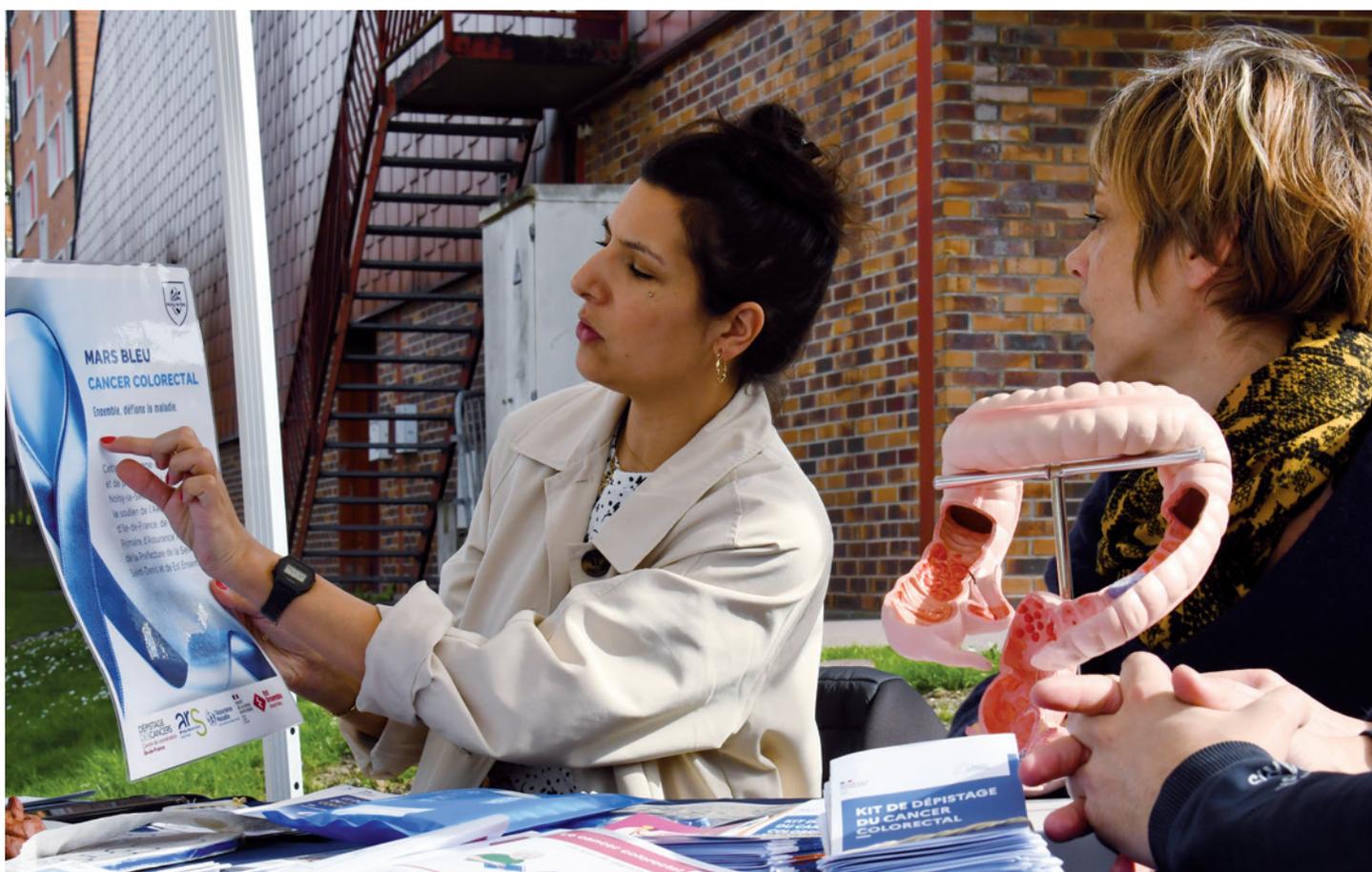
**Lundi au vendredi :**  
8 h 30 – 12 h 30 ; 13 h 30 – 18 h  
**Mardi :**  
13 h 30 – 18 h  
**Samedi :**  
8 h 30 – 12 h

### HORAIRES DU CENTRE ADMINISTRATIF

**Lundi au vendredi :**  
8 h 30 – 12 h 30 ; 13 h 30 – 17 h  
**Mardi :**  
13 h 30 – 17 h  
**Fermeture au public :**  
mardi matin et samedi

### SERVICE POPULATION ET GUICHET UNIQUE

**Du lundi au vendredi :**  
8 h 30 – 12 h 15 ;  
13 h 30 – 17 h 45  
**Samedi :**  
8 h 30 – 11 h 45



La Ville a tenu une opération de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal pour Mars bleu. L'occasion de rappeler l'importance de ce test si vous avez plus de 50 ans.

## Le dépistage, c'est toute l'année

**M**i-mars, chaque jour durant une semaine, les agent·e·s de la direction de la Santé se sont déplacés dans les différents quartiers de Noisy et en mairie, pour parler de l'importance de la prévention et du dépistage du cancer colorectal. 250 personnes ont été touchées par cette opération, organisée à l'occasion du mois de sensibilisation Mars bleu.

Cette maladie touche plus de 40 000 personnes, hommes et femmes confondus, chaque année en France. Mais, détectée rapidement, elle guérit dans 9 cas sur 10 : il est donc primordial de la dépister le plus tôt possible.

Si vous avez entre 50 et 74 ans et pas de facteur de risques particuliers, il est conseillé de vous

faire dépister tous les deux ans, par un test rapide et indolore à faire chez vous.

### PRISE EN CHARGE INTÉGRALE

Très simple, il vise à vérifier la présence, ou l'absence, de sang dans vos selles. Vous avez sans doute déjà reçu une enveloppe du centre des dépistages des cancers d'Île-de-France, vous donnant un identifiant qui vous permet de récupérer votre kit de test auprès de votre médecin traitant, en pharmacie ou de le commander en ligne. Le dépistage est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais de votre part.

Si le test est négatif, rendez-vous dans deux ans pour le suivant. Si le test est positif, cela ne signifie pas forcément que vous avez un cancer : consultez votre médecin qui vous orientera vers un gastroentérologue pour une coloscopie. Cet examen permettra de déceler la présence d'éventuels polypes et de les retirer avant qu'ils ne se transforment. Si le polype a déjà évolué en cancer, plus on le détecte tôt, plus les chances de guérison seront élevées.

Pour les autres cas de figure – si vous avez moins de 50 ans et des antécédents familiaux, plus de 74 ans ou que vous retrouvez du sang dans vos selles – consultez votre médecin qui pourra vous aiguiller sur les examens à réaliser.

### RÉDUIRE LES RISQUES

Pour diminuer le risque de cancer, vous pouvez modifier certaines de vos habitudes : boire moins d'alcool et arrêter le tabac par exemple. En effet, l'association des deux multiplie par 8,6 le risque de cancer colorectal. Vous pouvez aussi vous mettre à une activité physique régulière, privilégier le pain complet et les pâtes complètes ou encore réduire votre consommation de viande.

Si vous voulez en apprendre plus, la Ligue contre le cancer vous propose une expérience instructive, bien que surprenante : la visite virtuelle d'un colon, accessible depuis le site internet de Mars bleu.

[mars-bleu.ligue-cancer.net](http://mars-bleu.ligue-cancer.net)  
[monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr)

# 250

NOISÉEN·NE·S SENSIBILISÉS  
DURANT MARS BLEU 2024



# L'école à voyager dans le temps

Depuis six mois, des seniors de la résidence Clemenceau interviennent régulièrement auprès d'élèves de l'école Brossolette et du collège Prévert pour échanger sur la vie à leur époque. Un projet éducatif qui vise aussi à créer du lien entre générations.

« Il n'y avait pas de bus ou de voiture pour aller à l'école, alors on y allait à pied. À la campagne, les enfants pouvaient même marcher des kilomètres », explique Jacqueline, nonagénaire, à la table d'enfants réunis autour d'elle. « Et comment vous étiez habillés ? », demande l'un des élèves. Les pantalons courts pour les garçons, les jupes pour les filles, mais aussi la plume et l'encrier, les cours de couture, la marelle dans la cour de l'école... La senior raconte ses souvenirs aux écolier-ère-s attentifs. « J'aime beaucoup cette atmosphère avec les enfants. J'espère leur apporter quelque chose, leur faire découvrir comment c'était avant... Et puis, parler de ces histoires, c'est bon pour la mémoire ! », glisse-t-elle avec un sourire.

## SOUVENIRS DE SENIORS

Elle n'est pas la seule à se prêter au jeu : cinq seniors de la résidence Clemenceau se rendent, deux fois par mois, à l'école Pierre-Brossolette pour évoquer leur passé le temps d'une heure à une classe de CM1 de l'école élémentaire et une classe de 6<sup>e</sup> de SEGPA du collège Jacques-Prévert.

## LES BCP ONT LEUR JOURNAL

Les échanges entre enfants et seniors seront notamment valorisés dans « Les BCP ont leur journal », un magazine écrit par plusieurs classes des écoles Brossolette, Cottereau et du collège Prévert – d'où les initiales BCP. « C'est un journal créé par les enfants pour les enfants, qui conçoivent des articles mais aussi des jeux interactifs », souligne Aziza Guida, enseignante à l'école Brossolette. C'est un projet qui crée une véritable émulation, qui incite les enfants à écrire. »

Objectif : que ce journal soit terminé avant les vacances d'avril.

“

J'espère apporter quelque chose aux enfants, leur faire découvrir comment c'était avant.

”

Parmi les écolier-ère-s, Isleyrn, précise : « La toute première séance, les seniors se sont présentés et on a été mis en groupe avec une personne avec qui on s'entendait bien. Maintenant, à chaque atelier, on parle d'un sujet différent comme l'école à leur époque. J'étais surprise d'apprendre qu'on pouvait avoir un bonnet d'âne comme punition, ou que les chaises étaient attachées aux tables pour éviter aux élèves de se balancer ! » Sa voisine, Alisha, renchérit : « Et les enfants se faisaient taper sur les doigts avec une règle quand ils n'étaient pas sages ou avaient les mains sales ! »

## OUVRIR LA CLASSE

Commencé au mois d'octobre, ce projet porté par des enseignantes de l'école Brossolette et du collège Prévert, ainsi que par le CCAS, permet aux enfants de découvrir plusieurs thèmes : l'école, la vie quotidienne, Noël à l'époque des intervenant-e-s, leur arbre généalogique... « Les échanges se font par petits groupes et les enfants sont toujours avec le même résident ou la même résidente », explique Aziza Guida, enseignante de CM1. Ces discussions permettent aux élèves de réfléchir aux différences et aux points communs entre leur génération et celle des seniors. Ce projet vise à faire travailler les enfants sur la lecture et l'écriture, notamment, en dressant le portrait des résidents. C'est un moyen fantastique d'ouvrir la classe vers l'extérieur. »

Petits et grands ressortent ravis, après chaque séance, comme en témoigne Messaouda, une autre senior prenant part aux ateliers : « Je fais de mon mieux pour leur expliquer comment c'était à mon époque... Mes petits-enfants sont loin, alors ça me fait plaisir d'échanger avec les enfants d'autres personnes ! » Le projet continuera jusqu'à la fin de l'année, avec des activités ludiques organisées à la résidence Clemenceau aux beaux jours... et l'espoir de poursuivre cette initiative dès l'année prochaine.

# La Ville mobilise toujours son énergie

Succès de l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit, plan d'investissements pour améliorer les performances énergétiques de ses bâtiments... La Ville continue ses actions en faveur de la transition énergétique.

Lancée le 1<sup>er</sup> mars 2023, l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit porte ses fruits : en plus des bénéfices pour la biodiversité noiséenne – animaux et plantes – cette décision municipale a permis à la Ville de réaliser une économie de 120 000 € en un an. 25 000 € supplémentaires ont été économisés en ajustant de 15 minutes les horaires d'allumage et d'extinction. Pour rappel, l'éclairage public est éteint de 2 h à 5 h

en semaine et de 3 h à 5 h 30 les week-ends ; des horaires choisis en fonction de ceux des transports en commun, pour ne pas pénaliser les déplacements des habitant-e-s.

Les efforts de sobriété de la Ville ont également permis de réduire de 19% la consommation de gaz des bâtiments municipaux durant l'hiver 2022-2023, aboutissant à une économie d'environ 380 000 € sur l'année 2023.

En parallèle, la Ville a mené un audit énergétique de ses bâtiments. Cela a permis d'établir un grand plan de travaux, pour améliorer les performances énergétiques du patrimoine municipal. Ainsi, en 2024, des travaux seront menés dans l'hôtel de ville, à la médiathèque Roger-Gouhier, mais également dans les écoles Quatremaire, Pierre-Lerenard, Bayard, Condorcet et Petit-Prince. Le tout pour un investissement de 400 000 € sur l'année, reconduit en 2025 et en 2026. En tout, c'est 1,2 million d'euros que la Ville prévoit d'investir, en trois ans, pour amplifier durablement ses économies d'énergie.

**Baptiste Gerbier, adjoint au maire, délégué à la transition énergétique**



La crise de l'énergie de 2022-2023 a mis en lumière la surconsommation énergétique, qui est à la fois le fruit des gaspillages du quotidien et d'un système économique fondé sur la croissance, quoi qu'elle induise. À Noisy, nous œuvrons depuis 2020 pour réduire les consommations de la Ville, avec un double objectif : préserver la planète et alléger les dépenses. Les résultats sont là : les chiffres cités dans cet article le prouvent. Derrière ces chiffres, ce sont bien des comportements qui changent et nous tenons à saluer cette évolution. Ces efforts seront poursuivis. Nous avons ainsi décidé de pérenniser l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit.

## 380 000 €

**D'ÉCONOMIES**  
SUR LES CONSOMMATIONS DE GAZ

## Eau potable : nouvelle régie, mêmes démarches

Depuis le début de l'année, la distribution d'eau potable n'est plus assurée par Veolia mais par la régie publique « Eau publique par Est Ensemble ». Concrètement, cela ne change pas grand-chose pour vous : même pression, même qualité d'eau et, côté tarifs, les prix sont en baisse pour tous les habitant-e-s du territoire.

La facturation a lieu chaque trimestre, avec une première en ce mois d'avril. Vous pou-

vez la régler par carte bancaire, par TIP, par chèque ou en espèce auprès de votre buraliste. Mais vous pouvez également opter pour un prélèvement automatique, mensuel ou trimestriel. Dans ce cas, que vous bénéficiiez déjà de ce service avec Veolia ou pas, vous devez faire parvenir une autorisation de prélèvement à la nouvelle régie publique, que vous trouverez sur les pages « Eau et Assainissement » du site d'Est Ensemble. Enfin, un fonds pour les foyers éprouvant des

difficultés de paiement est mis en place par la nouvelle régie. Rapprochez-vous du CCAS de Noisy, au 11 rue de Brément, pour connaître votre éligibilité à cette aide.

**Contacts :**

0 805 058 058 /

eau-assainissement@est-ensemble.fr

**Informations :**

www.est-ensemble.fr/eau-publique



# « Le jour où Noisy a failli disparaître »

Les 80 ans du bombardement de Noisy, le 18 avril, sont marqués cette année par plusieurs initiatives de la Ville et de Noisy-le-Sec Histoire(s). **Parcours dans la ville, interventions auprès des scolaires, exposition, livre en hommage aux victimes, conférences et commémoration officielle avec une déambulation historique et artistique sont au programme.**

## Le bombardement **expliqué aux enfants**

**D**es bénévoles de Noisy-le-Sec Histoire(s) sont allées dans trois écoles noiséennes pour parler de la guerre aux élèves de CM2 et de ses conséquences à Noisy. Le 7 mars, l'intervention avait lieu à l'école Cottereau. « Normalement, nous abordons la Seconde guerre mondiale en fin d'année, précise Maëlle, maîtresse de CM2 à l'école Cottereau, mais là, comme nous avons la chance d'accueillir Noisy-le-Sec Histoire(s) à l'occasion de la commémoration du 18 avril 1944, nous en avons déjà parlé en classe. » C'est donc devant un auditoire déjà informé des grandes lignes du conflit et très attentif qu'Anne-Marie Winkopp, présidente de l'association noiséenne a rappelé les faits historiques, présenté des photos d'archives du bombardement d'avril 1944 et répondu aux questions des enfants. Le groupe s'est ensuite rendu à l'hôtel de ville où les écoliers ont pu observer, dans le hall d'accueil, une partie de la bombe de 250 kilos, retrouvée en 2015 lors de travaux à la gare de

Noisy. « Je ne pensais pas que les bombes étaient aussi grandes, s'exclame une fillette. Je pourrais rentrer dedans ! » « Est-ce que les bombes qu'on retrouve encore dans Noisy peuvent exploser ? », interroge l'un de ses camarades, avec un peu d'inquiétude. « Un jour près de chez moi, on a entendu des explosions et on nous a dit que le bruit venait d'un obus. » « Il est vrai qu'on a retrouvé assez récemment d'anciennes bombes, notamment au stade Huvier, précise la bénévole, mais elles ne peuvent pas exploser toutes seules, il faudrait qu'elles subissent un gros choc. De toute façon, les démineurs qui interviennent font le nécessaire pour que cela ne se produise pas. »

### **DESTRUCTION ET RECONSTRUCTION**

Un petit tour autour de la mairie, en passant par l'église jusqu'à l'école Cottereau, avec photos d'époque à l'appui, permettent aux enfants de se rendre compte des dégâts occasionnés lors du bombardement qui a détruit plus de 70 % de la commune. Face à une levée de bouclier des Noiséen-ne-s refusant de voir leur ville

rasée et rayée de la carte comme annoncé par le gouvernement de Vichy, ces bâtiments n'ont pas été détruits mais rénovés dans la mesure du possible. « Le clocher de l'église était trop abîmé pour être réparé et il a donc disparu, précise Anne-Marie Winkopp, par contre, on a sauvé les cloches et vous pouvez les voir exposées dehors, près de l'église et du Centre administratif actuel ». La partie endommagée de la mairie, pile au milieu du bâtiment a été refaite, en conservant les deux côtés en brique qui n'étaient pas tombés sous les bombes. Même chose pour l'école Cottereau, la plus ancienne de Noisy, tout comme de nombreux bâtiments dans le reste de la ville. « Les Noiséen-ne-s, têtus et costauds, ont lutté pour la reconstruction. Heureusement, sinon la ville aurait disparu », conclut la spécialiste d'histoire locale avant d'accompagner la classe visiter l'ancien cimetière où, à l'arrière du monument aux morts, sont inscrits les noms des victimes des bombardements aériens de 1944.

# Noisy se souvient : suivez le programme



Anne-Marie Winkopp, présidente de Noisy-le-Sec histoire(s) présente les faits historiques à des élèves de l'école Cottureau.



## 3 QUESTIONS À...

Benoît POUVREAU, historien\*

### EN QUOI LES BOMBARDEMENTS DE NOISY-LE-SEC REPRÉSENTENT-ILS DES MOMENTS CLEFS DE LA LIBÉRATION ?

**Benoît Pouvreau :** Ces attaques font partie d'une stratégie globale des Alliés pour préparer le débarquement en Normandie. En bombardant Noisy-le-Sec ainsi que d'autres communes de la région parisienne et du Pas-de-Calais, l'objectif était de leurrer l'ennemi et de détruire les points névralgiques d'interconnexion ferroviaire (la gare de triage de Noisy était l'un des plus importants de la grande ceinture à l'Est de Paris) afin d'empêcher les Allemands d'envoyer rapidement des troupes par voie ferrée vers le lieu du débarquement. L'opération éclair du 18 avril 1944 dans laquelle 27 aviateurs canadiens ont trouvé la mort, en plus des centaines de victimes civiles noiséennes, a contribué à la réussite de la Libération de la France et de l'Europe. Le bombardement allié du 7 août, bien moins meurtrier que celui d'avril, reste lui inexpliqué.

### PEUT-ON COMPARER CE QU'IL S'EST PASSÉ EN 1939-1945 AVEC LES CONFLITS SUIVANTS ?

**B.P. :** Dans les faits d'actualité, il y a souvent une utilisation erronée des termes, voire mal intentionnée, pour des raisons idéologiques, politiques. La géopolitique de 2024 utilise, en

effet, des termes de 1940 de manière problématique. Le nazisme se termine à une date précise. Ensuite, il s'agit d'autre chose, éventuellement de néo-nazisme. Quoi qu'il en soit, l'histoire ne doit pas être instrumentalisée. Il faut faire la part entre l'histoire et l'actualité contemporaine, d'où l'importance de sensibiliser les enfants, les jeunes, notamment en milieu scolaire, comme le font des associations d'histoire locale, des professionnel-le-s ou encore des témoins ayant vécu la guerre.

### EST-IL UTILE DE COMMÉMORER LE 18 AVRIL 1944, 80 ANS APRÈS LES ÉVÉNEMENTS ?

**B.P. :** Les commémorations sont utiles pour rappeler que tout ne va pas de soi, que les risques de guerre sont toujours présents, même s'il existe aujourd'hui des gardes fous plus efficaces qu'avant 1939. Je salue l'initiative originale et ambitieuse de l'association Noisy-le-Sec Histoire(s) de contribuer à renouveler cette commémoration du 18 avril 1944 en donnant des visages aux victimes, de par ses recherches et la publication d'un livre leur rendant hommage. Cela permet d'aller au-delà du rassemblement devant le monument aux morts, d'établir les faits en se mettant à hauteur d'hommes, de femmes et d'enfants de Noisy et des communes limitrophes. C'est aussi une façon d'envisager l'Histoire de manière pédagogique pour les enfants mais également pour les adultes.

\*Benoît Pouvreau est aussi chargé d'inventaire du Département de Seine-Saint-Denis. Il signe la préface du livre *Noisy-le-Sec 1944 - Les bombardements, les victimes*, édité par Noisy-le-Sec Histoire(s)

## JEUDI 18 AVRIL

14 H 30

Inauguration du parcours des plaques « 80 ans du bombardement, Noisy se souvient »

Départ devant l'Hôtel de ville

16 H

Plantation d'un érable Allée du Canada et inauguration de la plaque « 80 ans du bombardement, Noisy se souvient »

17 H 30

Commémoration des 80 ans du bombardement

Rendez-vous au nouveau cimetière Spectacle/théâtre de rue avec la compagnie « la ville par l'histoire » et défilé jusqu'à l'avenue du 18-avril-1944 – chants et lecture des enfants de l'école Langevin.

## VENDREDI 19 AVRIL

15 H À 16 H

Présentation de la carte interactive des bombardements noiséens animée par Noisy-le-Sec Histoire(s) à la Micro-Folie.

Gratuit (à partir de 8 ans) sur inscription via [micro-folie@noisyselec.fr](mailto:micro-folie@noisyselec.fr)

## JEUDI 25 AVRIL

19 H

« Les bombardements actuels à travers le monde », conférence animée par Sarah Ichou du Bondy Blog, à la Micro-Folie. Avec Aymeric Elluin pour Amnesty International et Baptiste Chapuis pour Handicap International

Accès libre

## SAMEDI 27 AVRIL

Conférence/ exposition, Salle Gérard Philippe proposée par Noisy-le-Sec Histoire(s)

14 H

Présentation du livre « Noisy-le-Sec 1944, les bombardements, les victimes »

14 H 30

« La vraie histoire du bombardement du 18 avril 1944 » par Christophe Nicolas

16 H

« Les victimes, les dégâts matériels » par Jean-Luc Simon

Accès libre



## Une commémoration théâtralisée inédite

Une fois n'est pas coutume, un spectacle de rue avec des comédien-ne-s professionnel-le-s et des enfants de Noisy **marquera la commémoration officielle du bombardement de 1944.**

**L**e 18 avril 1944, la radio anglaise diffuse un message codé : « *Les haricots verts sont secs, je répète, les haricots verts sont secs* ». Ce message donne le top départ de l'opération sur des installations ferroviaires de Noisy-le-Sec (lire page 20). Cette information et bien d'autres serviront de matière à un spectacle de rue élaboré par la compagnie « *La ville par l'histoire* » avec des enfants de l'accueil de loisirs Langevin, et qui sera joué au moment de la commémoration du

18 avril. « *Nous préparons un spectacle surprise basé sur des faits historiques, explique Olivier Jugand, responsable de la troupe. Les enfants joueront le rôle des enfants de l'époque, à partir de témoignages que j'ai recueillis dans des livres, aux archives, au musée de la Libération.* » Ainsi, ce mercredi 13 mars, pour leur 3<sup>e</sup> atelier avec les comédien-ne-s, huit enfants inscrits à l'accueil de loisirs Langevin, répètent leur texte, en présence de Réda, leur animateur.

### RÉPLIQUES, POÈME ET CHANT

Tous les mercredis jusqu'au jour J, c'est-à-dire le 18 avril, ils travailleront leurs répliques, la diction et posture ainsi qu'un poème et un chant pour être prêts à déambuler dans l'avenue du 18-avril-1944. « *Le spectacle comprendra quatre étapes à partir du nouveau cimetière où une scène sera jouée devant les croix blanches des victimes* », précisent les

comédien-ne-s qui eux joueront des civils de la défense passive (lire Horizons de février-mars). *Certains personnages seront en costume. Les enfants auront des accessoires rappelant ceux de l'époque qu'ils auront fabriqués eux-mêmes au centre de loisirs.* »

C'est donc une représentation inédite qui s'annonce. Elle sera à découvrir jeudi 18 avril, à partir de 17 h 30 dans l'avenue du 18-avril-1944 avant le discours officiel du maire commémorant ce 80<sup>e</sup> anniversaire. Plus tôt dans l'après-midi auront lieu le dévoilement de plaques de rues d'une dizaine de lieux emblématiques ainsi que la plantation d'un érable dans l'allée du Canada (lire page 17).



**Wiam Berhouma**, adjointe au développement et à la promotion de la culture, à l'éducation populaire et à la transmission de la mémoire

Le bombardement de 1944 marque un tournant tragique dans l'histoire de notre ville. Elle, qui a failli disparaître, a dû panser ses plaies et compter ses morts. 80 ans plus tard, nous rendons hommage à ces vies perdues ainsi qu'à toutes les Noisécennes et Noiséens qui se sont battus avec ténacité pour que notre ville, déclarée « ville morte », continue de vivre. Grâce à eux, nous avons pu y fonder nos foyers. Pour eux, nous continuerons le combat avec la même ténacité. Parce que la mémoire est un enjeu politique crucial, nous avons fait le choix d'une programmation riche et plurielle permettant un temps mémoriel fort, intergénérationnel, partagé et populaire. L'histoire de notre ville résonne tristement avec les bombardements actuels à travers le monde, en particulier à Gaza, et nous montre l'importance de ne jamais oublier, afin d'être du côté des justes.

« La population au cœur de la cérémonie »



**Thomas OTTENHEIMER**, maire de Vassieux-en-Vercors

**NOISY ET VOTRE COMMUNE ONT ÉTÉ VICTIMES DE BOMBARDEMENTS EN 1944. CE PASSÉ HISTORIQUE COMMUN A-T-IL RESSERRÉ LES LIENS ENTRE LES DEUX VILLES ?**

**Thomas Ottenheimer** : Le centre de vacances de votre ville a permis d'établir un lien privilégié depuis toujours entre nos deux communes pourtant si différentes. Nos deux municipalités s'efforcent d'entretenir ce lien fort par des échanges réguliers et expriment souvent le souhait de le renforcer : les idées, les envies, les projets ne manquent pas... seul le temps nous manque !

# L'histoire sous nos pieds

Un abri accueillant les Noiséen-ne-s lors des bombardements de la Seconde guerre mondiale, situé à la Boissière, a récemment été redécouvert grâce à des habitant-e-s du quartier.

Plongeon dans ses galeries souterraines.



C'est une succession de couloirs aux murs bétonnés nus, tournant tantôt à gauche ou à droite... Difficile d'y avancer si l'on fait plus de 2 mètres et autrement qu'en file indienne... Au plafond, on peut deviner les vestiges d'un système de ventilation et d'éclairage. À hauteur de genou, encore bien ancrées dans les murs, on reconnaît des fixations en métal sur lesquelles étaient posés des bancs.

« C'était important pour notre père que les gens sachent que cet abri existe, qu'on ait ce souvenir. »

Ce doit être plus de cent personnes qui se sont assises ici, durant la Seconde guerre mondiale, alors que les bombes tombaient sur Noisy. Conçus pour protéger la population lors des bombardements allemands ou alliés, onze abris de ce genre ont été répartis dans toute la ville par la défense passive (lire Horizons de février-mars 2024).

## SOUVENIRS D'HABITANT-E-S

80 ans d'urbanisation ont fait leur effet et la plupart ont aujourd'hui disparu sous le bitume. Si celui-ci a fini par disparaître, c'est grâce au témoignage de deux habitant-e-s de la Boissière : Muriel et Michel Louveau, frère et sœur issus d'une fratrie de quatre, dont la famille vit dans le quartier depuis cinq générations. « Notre papa, René, est né en 1929 à la Boissière et y a toujours vécu, explique Muriel Louveau. Durant la guerre, il a utilisé les abris de ce quartier. C'était une période dont il parlait très peu, difficile, angoissante. »

Après la fin du conflit, René Louveau, maçon, participe à la reconstruction de la ville et continue d'habiter le quartier, où ses enfants gran-

dissent. C'est quelques temps plus tard, alors que son fils Michel est âgé d'une dizaine d'années, que la famille part en exploration. « On s'est faufilé dans cet abri, explique ce dernier, sourire aux lèvres. Nos parents voulaient voir ce qu'il pouvait encore y avoir à l'intérieur. » Si l'endroit est ensuite resté en sommeil pendant des décennies, la famille Louveau ne l'a pas oublié.

## HISTOIRE PERSISTANTE

« C'était important pour notre père que les gens sachent que cet abri existe, qu'on ait ce souvenir, reprend Muriel Louveau. Il se désolait de voir l'histoire de Noisy disparaître avec le décès des habitants qui avaient vécu la période de guerre. Je lui ai fait la promesse de raconter cette histoire à la population, pour qu'elle persiste. » René Louveau est depuis décédé, chez lui à la Boissière et, grâce au témoignage de sa famille, la Ville a pu redécouvrir cet abri. Les conditions de sécurité ne permettent malheureusement pas de l'ouvrir au public aujourd'hui. Il faudra, pour l'heure, se contenter de savoir qu'un pan de l'histoire noiséenne demeure sous nos pieds.

## QU'AVEZ-VOUS PRÉVU DE PARTICULIER CETTE ANNÉE POUR MARQUER LES 80 ANS DES BOMBARDEMENTS ?

T.O. : La commémoration de l'attaque allemande de juillet 44 est, chaque 21 juillet, un temps fort de notre vie communale. Nous avons souhaité depuis quelques années mettre au cœur de la cérémonie la population du village en l'impliquant dans la lecture des noms des 73 victimes vassivaines de l'été 44, la lecture de témoignages, la participation au dépôt de

fleurs (...). Nous complétons ce temps de recueillement et d'émotion par un repas fraternel des habitants. Cette année, la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire des combats du Vercors revêtira évidemment un caractère symbolique fort ; nous l'inscrirons dans la continuité des cérémonies des années précédentes en ayant à l'esprit que les derniers survivants et témoins sont de moins en moins nombreux.

## ORGANISEZ-VOUS DES VISITES OU DES RENCONTRES SUR LE

## THÈME DE LA RÉSISTANCE POUR LES ENFANTS À VASSIEUX ?

T.O. : Le musée de la Résistance et le Mémorial de la Résistance accueillent de très nombreux scolaires en séjour découverte. Dès lors que nos emplois du temps le permettent, les élus se rendent disponibles pour répondre aux questions des jeunes et les éclairer sur ce que représente Vassieux, commune « Compagnon de la Libération », dans la mémoire collective nationale. Un statut que nous partageons uniquement avec Paris, Nantes, Grenoble et l'Île de Sein.

# 18 avril 1944, objectif gare !

Pour assurer le succès du débarquement prévu en Normandie le 6 juin 1944, la neutralisation des réseaux ferroviaires de l'Europe du nord-ouest est identifiée par les Alliés comme un objectif militaire primordial.

La gare de Noisy-le-Sec présente trois particularités : le dépôt – le plus important de la région Est – le triage qui s'étend jusqu'à Pantin et le passage de la Grande Ceinture. Compte tenu du caractère stratégique de ces trois sites, les Alliés décident de les détruire par un bombardement massif. Radio Londres a informé de l'attaque. Les sirènes retentissent et préviennent les habitants. 23 h 45, le 18 avril 1944, les avions bombardiers alliés visent la gare de triage. En 25 minutes, ils lâchent 2 000 bombes (de 250 à 500 kg chacune). Le 19 avril, au lever du jour, la gare est en feu ainsi que douze immeubles de la rue Jean-Jaurès. Il est impossible de lutter contre les foyers d'incendie en raison de la rupture des canalisations d'eau. Pendant plusieurs jours, les bombes à retardement (utilisées pour la première fois sur une population civile) causent de gros dégâts et entravent les opérations de secours. Pendant

les sept premières heures, ces bombes explosent toutes les deux ou trois minutes, puis pendant la journée du 19, toutes les dix à quinze minutes. Il y eut des explosions pendant des semaines.

On observe une large dispersion des frappes par rapport à l'objectif de départ de la mission. Le bombardement s'est étendu à l'ensemble du territoire noiséen – notamment les secteurs de forte densité de population – et de manière plus limitée, à ceux de communes avoisinantes voire même à d'autres localités plus éloignées telles que Drancy, Bagnolet, le Pré-Saint-Gervais, Les Lilas et Paris 12<sup>e</sup>.

## 520 DÉCÈS NOISÉENS

Le bombardement a donc occasionné un désastre touchant indistinctement hommes, femmes et enfants. Nous avons recensé de l'ordre de 520 décès noiséens pour une population de 19 000 habitant-e-s, au moins 172 victimes dans les communes limitrophes, 27 aviateurs. Il faut y ajouter des centaines de blessé-e-s marqués à vie ainsi que les considérables dégâts matériels, des lieux rendus inutilisables, bâtiments publics, établissements scolaires, usines, lieux de culte, cimetière, infrastructures détruites...

Le gouvernement de Vichy, le 2 juin 1944, déclare Noisy « ville morte ». La mobilisation des Noiséen-ne-s, le rassemblement de près de 200 femmes à la mairie font échec à l'interdiction de « résider à titre temporaire ou permanent » et, le 5 août, Noisy est déclarée « sinistrée » et non « morte ». L'espoir renaît. Le 26 août 1944, Noisy-le-Sec est libérée mais ceci est une autre histoire.

Noisy-le-Sec Histoire(s)



## UN LIVRE EN HOMMAGE AUX VICTIMES

Après avoir conçu une carte interactive sur son site internet recensant les victimes des bombardements, l'association Noisy-le-Sec Histoire(s) vient de publier un livre de 150 pages, avec de nombreuses photographies. Cet ouvrage intitulé « Noisy-le-Sec 1944, les bombardements, les victimes », édité avec le soutien de la Ville et de l'ONACVG, sera en vente samedi 27 avril à partir de 14 h dans la salle Gérard-Philippe. Une exposition et deux conférences seront également proposées à cette occasion.

 [www.noisylesec-histoire.fr](http://www.noisylesec-histoire.fr)

**2 000**  
BOMBES LÂCHÉES SUR LA VILLE  
EN 25 MINUTES

**500**  
MAISONS TOTALEMENT DÉTRUITES,  
2 500 TRÈS ENDOMMAGÉES



La gare de Noisy-le-Sec, vue du pont.



Devant la gare, angle boulevard de la République/Jean-Jaurès. À gauche, l'Hôtel des voyageurs.

# Mehdi Marzouki : le water-polo dans la peau

À quelques mois des Jeux Olympiques de Paris, rencontre avec Mehdi Marzouki, Noiséen de naissance et poloïste en équipe de France. **Un sportif bien décidé à voir son équipe faire des étincelles lors de cet événement qui conclura sa carrière nationale.**



Mehdi Marzouki a joué plusieurs fois pour le Cercle des nageurs noiséens, notamment de 2018 à 2022 (archives).

**E**n 1924, la France décrochait la médaille d'or de water-polo lors des JO de Paris... La seule de son histoire. 100 ans après, l'équipe de France entend bien renouveler l'exploit alors que la compétition internationale est de retour dans la capitale française. Dans les rangs des Bleus du water-polo : Mehdi Marzouki, Noiséen de naissance, passé plusieurs fois par le club de la ville.

« Noisy, c'est toute mon enfance, c'est ma ville de cœur, sourit-il. J'ai tellement de souvenirs ici, quand j'habitais au Petit Noisy, que j'allais à la piscine Édouard-Herriot. Si aujourd'hui, je vois qu'elle fait son âge, à l'époque elle me paraissait immense ! »

“

Noisy, c'est toute mon enfance, c'est ma ville de cœur.

”

## PREMIÈRES NAGES À NOISY

C'est enfant, dans le bassin noiséen, que le sportif découvre la natation et le water-polo. Disciplines dans lesquelles il va pleinement s'investir à l'adolescence en partant à l'Insep, un établissement public participant à la formation et à l'entraînement de sportifs de haut niveau. « C'est là-bas, en côtoyant des pointures de différents sports, que je me suis dit que je pouvais devenir pro. Après ma formation, je suis revenu à Noisy et j'ai intégré le club comme joueur professionnel. Ça me tenait à cœur, ils m'avaient laissé partir pour me former, je voulais leur rendre ce qu'ils m'avaient donné. » Après deux saisons au sein du Cercle des nageurs noiséens, le poloïste part à la découverte d'autres clubs : Nice, Marseille, Barcelone, Berlin et Kazan en Russie. « Je souhaitais devenir un meilleur joueur, me frotter à des championnats plus élevés », explique-t-il simplement. Fort de ces expériences, en 2018, il revient pour quatre saisons dans les effectifs du club de Noisy : « Je voulais essayer de hisser l'équipe le plus haut possible. On s'est retrouvés deux fois en finale de la Coupe de France et deux fois en finale du Championnat de France... Si, malheureusement, je n'ai jamais été champion de France avec Noisy, c'était déjà un accomplissement d'avoir une médaille d'argent, c'était la preuve que le club avait énormément progressé ! »

Aujourd'hui, Mehdi Marzouki évolue chez les Enfants de Neptune, à Tourcoing. En parallèle de cette carrière en club, le poloïste a rejoint l'équipe de France senior en 2006 et a notamment participé aux JO de Rio, en 2016 – avec une équipe comptant pas moins de trois Noiséens. Si la France n'a pas dépassé la phase de poule cette année-là, « c'était déjà une victoire de s'être qualifiés aux Jeux Olympiques », souligne-t-il. De fait, ce n'était plus arrivé depuis 24 ans.

## LES JO EN LIGNE DE MIRE

Pour les JO de Paris, l'équipe de France est qualifiée d'office et « l'objectif est d'aller chercher une médaille, affirme le poloïste. C'est le plus beau cadeau qu'on puisse faire. » Les Bleus sont d'autant plus crédibles qu'ils ont su monter jusqu'aux quarts de finale des Mondiaux de water-polo en 2023 et jusqu'en demi-finale cette année.

Cet été, l'événement aura aussi une saveur particulière pour Mehdi Marzouki : « Ce sera mon clap de fin pour l'équipe nationale. Ça fait une vingtaine d'années que je joue en parallèle en club et en équipe de France, je pense que c'est le moment d'arrêter. Mais j'ai encore envie de jouer et je pense que je continuerai en club quelques temps. »



# Quarante ans de rebonds

Le BBAN organise régulièrement des tournois, comme ici, pour fêter son anniversaire.

**Créé il y a quarante ans, le Basket-ball association noiséenne (BBAN) compte 250 licencié-e-s et poursuit son bonhomme de chemin, toujours dans une ambiance familiale, solidaire et respectueuse de chacun-e.**

**N**é de la volonté d'un groupe de passionnés de basket-ball, le club de Noisy-le-Sec a bien grandi en quatre décennies. Au fil des années, des catégories s'adressant à tous les âges et à tous les niveaux ont en effet été ouvertes, permettant aux Noiséen-ne-s de pratiquer ce sport dès l'âge de 5 ans. « Aujourd'hui, nous comptons environ 250 licencié-e-s, de la section baby à seniors, en passant par les U11, U13, U15 et U18, précise Léonie, secrétaire du BBAN, en charge de la communication. Toutes les équipes sont en championnat, sauf bien sûr les tout-petits. Nous avons notamment une équipe U18 et Senior féminine en 1<sup>re</sup> division

qui auraient eu toutes leurs chances d'évoluer dans le championnat sans les restrictions liées au port du couvre-chef. »

## ASCENSION STOPPÉE

De fait, suite à un nouveau règlement de la Fédération française de basket-ball (FFBB), entré en vigueur en septembre 2023, interdisant aux joueuses « le port de tout équipement à connotation religieuse ou politique » lors d'une compétition officielle, l'équipe du BBAN a écopé de sanctions menant à un forfait général pour toute la saison. « Par solidarité avec celles qui portent un couvre-chef, nous avons décidé d'abandonner la compétition pour le moment, explique la bénévole, par ailleurs joueuse et coach. On s'entraîne quand même toutes les semaines au gymnase Jean-François Visinoni (celui-ci a été l'un des fondateurs du club et l'a présidé pendant dix ans, ndlr) et on essaie de faire des matchs amicaux pour ne pas perdre notre niveau. Cette équipe reconstruite il y a deux ans aurait pu se qualifier pour monter en régionale, tout comme les U18F. C'est d'autant plus injuste que la Fédération internationale de basket (FIBA) a supprimé cette règle en 2017,

permettant aux basketteuses d'autres pays que la France, et portant le foulard, de participer aux JO. » De son côté, le maire de Noisy-le-Sec a tenu à apporter son soutien à cette association qui, souligne-t-il, « depuis de nombreuses années, favorise la pratique du basket-ball en accompagnant les jeunes Noiséen-ne-s, quels que soient leur sexe, origine ou religion, et participe à leur émancipation. »

## RESPECT ET SOLIDARITÉ

Objectif général du BBAN pour cette saison ? Se maintenir en haut du tableau pour chaque catégorie – les seniors hommes en pré-région espèrent bien atteindre le haut du panier –, tout en gardant le bon état d'esprit qui caractérise le club. Ambiance familiale, respect, solidarité, fraternité sont des valeurs qu'il défend sans relâche. « De plus en plus, nous participons aussi à des événements proposés par la Ville et d'autres associations, comme par exemple des tournois d'e-sport avec d'autres associations locales et dans l'espace public, ce qui nous donne une belle visibilité. Nous participons aussi aux initiations sportives de « 24 sites pour 2024 » (lire page 26) et avons répondu à un appel à projets pour le village olympique qui se tiendra cet été, pendant les JOP, au stade Huvier. »

### UN CLUB FORMATEUR

Le BBAN compte parmi ses rangs trois étudiant-e-s en alternance. C'est le cas de Josia qui explique : « Je coache 15 benjamines, de 12 à 14 ans qui jouent en championnat départemental. Je suis amenée à coordonner des activités comme lors des événements « 24 sites pour 2024 », organisés par la Ville. C'est une expérience enrichissante qui s'intègre bien dans ma formation pour devenir éducatrice sportive. Je suis contente aussi d'être dans ce club car c'est le seul en Seine-Saint-Denis à avoir toutes les catégories féminines. Cela contribue à valoriser les femmes dans le sport. »



**Pour rejoindre le club en septembre, envoyez un mail à [bban93@live.fr](mailto:bban93@live.fr) ou rendez vous au gymnase Visinoni. Les entraînements ont lieu tous les jours, de 17 h 30 à 22 h. Suivez le BBAN sur Instagram (BBAN.93) et Facebook**



# Quand cuisine et durable vont de conserve

Entreprise de l'économie sociale et solidaire, la conserverie des Délices de l'Ogresse a récemment installé ses ateliers à l'Usine des transitions, située entre Noisy et Romainville. Rencontre avec la fondatrice, Ranwa Stephan, pour qui le changement passe par la cuisine.



© Cécile Rogue

L'aventure démarre en 2018. Ranwa Stephan, alors documentariste travaillant en zone de guerre, décide de raccrocher la caméra pour se consacrer à une autre activité : faire des confitures. Une réorientation qui peut sembler inattendue mais qui, pour elle, n'est pas un hasard : « Dans mon métier de reporter, le plus dur était le retour, explique-t-elle. Ce qui me permettait de me reconnecter à ma vie, c'était le plaisir de cuisiner, de recevoir. Même en zone de guerre, l'alimentation restait un plaisir : après des moments durs, cuisiner ensemble réunissait les gens. »

Elle crée alors la conserverie des Délices de l'Ogresse qui, après six ans d'existence, se compose de quatre personnes et propose une bonne vingtaine de produits, partagés entre confitures, sauces et tartinades végétales, faites main, bios et équitables. La spécificité de l'entreprise : appartenir à l'économie sociale et solidaire (ESS).

## BIO, LOCAL, ÉQUITABLE

« Concrètement, cela veut dire qu'on travaille avec des agriculteurs bios et très proches, dans un rayon de 100 kilomètres, qu'on leur achète uniquement des produits de saison et qu'on les rémunère justement, on ne discute pas les prix qu'ils nous demandent », poursuit la fondatrice de la conserverie.

L'entreprise a également l'habitude d'acheter des surplus agricoles, des excédents de production inutilisés par les agriculteurs, pour concevoir ses produits. « Et, depuis peu, on transforme aussi ces surplus directement pour les agriculteurs : on peut faire des compotes s'ils ont trop de fruits, ou des soupes avec des légumes par exemple. Ils les vendent ensuite directement, ça leur permet d'intéresser de nouveaux clients et de ne pas perdre ce surplus. »

Loin d'être effrayée par l'idée de diversifier ses activités, l'entreprise propose également des prestations de traiteur. « Sur ce point, c'est la demande qui a créé l'offre. Nous avons été sollicités car notre cuisine est végétarienne et a du goût ! » D'ailleurs, des plats végétariens

# 60 000

POTS PRODUITS PAR AN

devraient bientôt venir enrichir le catalogue de vente des Délices de l'Ogresse.

Toutes ces composantes du métier de transformateur qu'exerce Ranwa Stephan participent à une même volonté : changer les choses. « En tant que reporter, j'ai fini par avoir l'impression que ce que je faisais ne servait pas. Ce n'est pas en répétant les informations qu'on marche vers une résolution des conflits. Par contre, l'alimentation est un vecteur de changement très important : aujourd'hui je peux agir, peut-être à une plus petite échelle, mais avec un impact concret, réel. Et, ce qui est fort avec l'alimentation, c'est qu'on impulse le changement par le plaisir, pas par la brimade. »

Boutique en ligne et liste des revendeurs sur :  
[www.lesdelicesdelogresse.com](http://www.lesdelicesdelogresse.com)  
 @lesdelicesdelogresse  
 Contact : 06 62 77 44 69  
[stephanie@lesdelicesdelogresse.com](mailto:stephanie@lesdelicesdelogresse.com)

« Avec l'alimentation, on impulse le changement par le plaisir, pas par la brimade. »

## INSTALLATION À L'USINE DES TRANSITIONS

La conserverie des Délices de l'Ogresse fait partie de la vingtaine de structures de l'ESS installée sur l'ex-site SAFT, rebaptisé en Usine des transitions (lire Horizons de janvier 2024). Ce lieu, permettant à l'entreprise d'avoir de nouveaux ateliers et d'investir dans de nouveaux équipements pour développer son offre, intéresse aussi Ranwa Stephan car « ce projet a du sens pour nous. Avec tous les acteurs qu'il y a ici, on préfigure ce que peut être une économie basée sur l'ESS pour inviter les gens à tirer des enseignements de cette expérience. »

## À la découverte du conservatoire noiséen

**Le conservatoire Nadia et Lili Boulanger ouvre ses portes, samedi 27 avril, pour faire découvrir aux Noiséen·ne·s les nombreux enseignements qui y sont dispensés.**

**T**oute personne, enfants, jeunes et adultes souhaitant apprendre la musique ou la danse peut s'inscrire au conservatoire de Noisy. Les enfants sont accueillis à partir de leur entrée en grande section de maternelle, pour des cours d'éveil artistique qui offrent une découverte de la musique et de la danse. Pour les élèves déjà inscrits au conservatoire, les réinscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 auront lieu du 13 au 25 mai. Pour les nouveaux élèves (qui ne sont pas encore inscrits au conservatoire), les inscriptions pour l'année scolaire 2024/2025 se dérouleront du 10 au 22 juin. Les tarifs sont calculés de manière personnalisée, selon les revenus de chaque bénéficiaire.

### MUSIQUE ET DANSE

Au niveau de la pratique instrumentale, un vaste choix s'offre aux amateur·rice·s de musique classique (violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, piano, guitare) ; de musiques actuelles



© Est Ensemble

#### LA PARTITION DU SAMEDI 27 AVRIL

**10 h-12 h** : découverte des instruments de musique, cours de danse ouverts au public, jeux de piste pour les enfants  
**12 h-13 h** : apéritif musical  
**13 h 30-14 h 30** : répétition de danse ouverte au public



**Conservatoire Nadia et Lili Boulanger**  
 41 rue Saint-Denis  
 Tél : 01 83 74 58 80  
[conservatoire.noisylesec@est-ensemble.fr](mailto:conservatoire.noisylesec@est-ensemble.fr)  
[www.est-ensemble.fr/conservatoire-nadia-et-lili-boulanger-noisy-le-sec](http://www.est-ensemble.fr/conservatoire-nadia-et-lili-boulanger-noisy-le-sec)

(guitare électrique, basse électrique, batterie, musique assistée par ordinateur) ; de musique en cours collectifs (orchestres – enfants et adultes –, ensemble à vent adulte « *Vent de folie* », musique de chambre, atelier jazz, atelier musiques actuelles, percussions d'Afrique de l'Ouest, kamele n'goni - harpe-luth d'Afrique de l'Ouest). Si vous aimez donner de la voix, le conservatoire propose du chant, un atelier chanson, un chœur adulte et des chorales (enfants, collégiens, lycéens). Les adeptes de danse trouveront certainement leur bonheur dans les cours de danse classique, danse contemporaine, danse jazz, sans oublier les séances de yoga (enfants à partir de 10 ans et adultes). Des cours adultes (à partir de 15 ans) sont également proposés en danse d'Afrique de l'Ouest et pilates.

## L'éducation par la culture labellisée

**L**implication de Noisy-le-Sec pour l'éducation artistique et culturelle de ses jeunes habitant·e·s a récemment été récompensée par l'obtention du label « 100 % EAC », décerné par le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle, pour une durée de cinq ans.

### POUR TOUS LES JEUNES DE NOISY

La ville de Noisy et Est Ensemble consacrent une part importante de leurs budgets et personnels afin qu'aucun enfant noiséen ne soit oublié dans la rencontre avec les arts et les artistes : découverte d'œuvres, ateliers avec des professionnels de la culture, pratique de différentes disciplines artistiques... C'est cet engagement quotidien qui est aujourd'hui récompensé par cette distinction honorifique.

# Cinéma en plein air : faites votre choix !

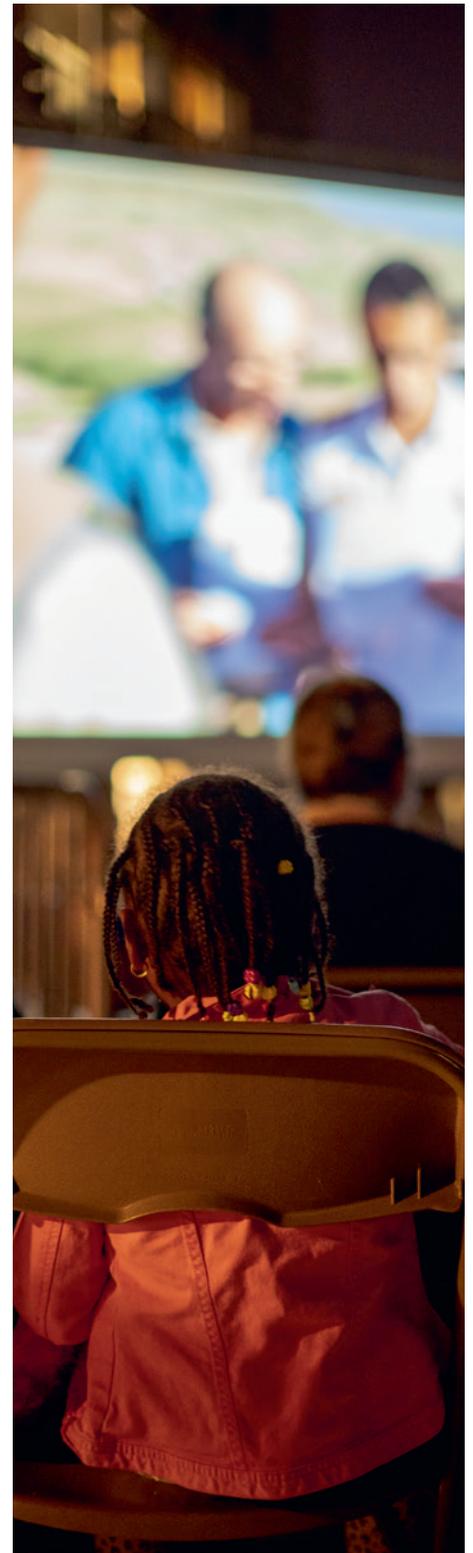
En prévision des prochaines séances de cinéma en plein air, un vote en ligne sera lancé dès le 15 avril pour que les Noiséen-ne-s puissent choisir leur film préféré. **Ceux qui obtiendront le plus de voix seront projetés dans les quartiers cet été.**

Pour la quatrième année consécutive, la Ville de Noisy-le-Sec et les bailleurs organisent des séances estivales de cinéma en plein air, gratuites et ouvertes à tou-te-s, dans les différents quartiers de Noisy. Pour fêter les liens entre la culture et le sport, la sélection proposée est axée sur des disciplines sportives, mais pas uniquement. Elle traite également du dépassement de soi, de compétition, de coopération, d'aventure, d'identité, de handicap, de rêve. Pour définir les films qui seront projetés, en juillet et août, à la tombée de la nuit, le choix s'offre à vous ! Cette année le vote citoyen se réalisera entièrement en ligne, du 15 avril au 31 mai, suivant le code QR ci-contre (un seul choix possible). En ligne vous pourrez aussi connaître les lieux et horaires des projections, dans les quartiers mais aussi au Village olympique organisé par la Ville cet été. Les films choisis seront précédés par des courts métrages réalisés par des Noiséen-ne-s.

## VOTE OUVERT

DU 15 AVRIL AU 31 MAI

- 1 **5° Set, de Quentin Reynaud**  
| 1 h 45 | 2021 | France
- 2 **Astérix aux Jeux Olympiques, de Thomas Langmann, Frédéric Forestier**  
| 1 h 53 | 2008 | France
- 3 **Ballerina, de Eric Summer, Eric Warin** | 1 h 30 | 2016 | France
- 4 **Billy Elliot, de Stephen Daldry**  
| 1 h 50 | 2000 | Grande Bretagne
- 5 **De toutes nos forces, de Nils Tavernier** | 1 h 29 | 2014 | France
- 6 **Dilili à Paris, de Michel Ocelot**  
| 1 h 35 | 2018 | France
- 7 **Space Jam : nouvelle ère, de Malcolm D. Lee**  
| 1 h 56 | 2021 | USA
- 8 **Le ballon d'or, de Cheik Doukouré**  
| 1 h 30 | 1994 | Guinée, France
- 9 **Rasta Rockett, de Jon Turteltaub**  
| 1 h 48 | 1994 | USA



## Noisy-le-Sec au Palais de Tokyo

Une installation réalisée par l'artiste Carla Adra, lors de sa résidence en 2021-2022 à La Galerie, centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec, avec des jeunes de l'Institut médico-éducatif Henri-Wallon est présentée en ce moment dans une exposition collective au Palais de Tokyo à Paris. « *La présence de ce*

*projet dans cette grande institution parisienne et internationale est l'occasion de visibiliser le territoire de Noisy-le-Sec et sa politique culturelle innovante et inclusive* », se réjouit Marc Bembekoff, directeur de La Galerie qui a produit et exposé cette installation en 2022 à Noisy.

« *Toucher l'insensé* », sur le thème de la psychothérapie institutionnelle, est ouverte jusqu'au 30 juin au 13 avenue du Président Wilson, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement.

Plus d'infos sur : [palaisdetokyo.com/exposition/toucher-linsense/](https://palaisdetokyo.com/exposition/toucher-linsense/)

## Profitez des JO pour faire du sport !

Le premier rendez-vous du projet « 24 sites pour 2024 » destiné à promouvoir la pratique sportive dans les villes de Seine-Saint-Denis a eu lieu le 10 mars, à Noisy. Trois autres dates sont prévues d'ici la tenue des JOP de Paris.

**D**imanche 10 mars, place des Provinces. La direction municipale des Sport et les associations noiséennes, partenaires du projet « 24 sites pour 2024 » proposé par le CDOS 93 dans le cadre des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris étaient au rendez-vous pour faire découvrir leurs disciplines. Basket, football, ultimate, breakdance avec Positive Events et Qi Gong. Le temps d'une après-midi, les sportifs en herbe ont pu pratiquer gratuitement l'activité de leur choix, sur les conseils et l'encadrement avisés des bénévoles du BBAN, de l'Olympique ou encore du club d'ultimate Iznogood.

### UTILISER L'ESPACE PUBLIC

« L'objectif de ce projet qui se décline en 70 événements dans le département, dont 4 à Noisy-le-Sec, est d'amener le sport au plus près des



habitant-e-s, en utilisant l'espace public et de donner envie aux gens de s'inscrire à la rentrée à une activité sportive », explique Antoine Toillier, coordinateur au sein du Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis (CDOS 93). Pour mémoire, une première édition du dispositif « 24 sites pour 2024 » a eu lieu entre avril et juin 2022 dans trois espaces différents de la ville de Noisy avec le concours de sept associations sportives noiséennes (NXC, BARBOT T, ASCVN, NLSA, BBAN, RCN, HBCN),

réunissant au total près de 600 personnes dont 350 sur la place des Découvertes. Le tissu associatif local sera de nouveau mobilisé les 27 avril, 19 mai et 30 juin, sur des thèmes spécifiques répondant aux différents événements déjà proposés par la Ville, à l'orientation de la politique sportive et à l'actualité du moment. Ces initiatives préfigurent par ailleurs les actions qui seront mises en place cet été, lors d'un village olympique pour tou-te-s, du 26 juillet au 11 août, au stade Huvier.

### LES RENDEZ-VOUS À NOTER

- **Samedi 27 avril** • Complexe sportif du Londeau • 14 h - 18 h • Sport Santé et inclusion (foot, basket, volley, Qi Gong)
- **Dimanche 19 mai** • Stade Allende • 9 h - 13 h • Animations à l'occasion des Foulées noiséennes (athlétisme, foot, basket, ultimate)
- **Dimanche 30 juin** • Place des découvertes • 14 h - 18 h • En route pour les JO avec de nombreuses disciplines dont l'escalade, le hand-ball fauteuil, le volley etc.

## Une belle journée Handensemble

**U**ne manifestation sportive était organisée, le 5 mars, par le comité départemental handisport, la Fédération française de handball et le handball club noiséen, au gymnase Paul-Langevin. Une belle occasion de sensibiliser au handicap, à l'inclusion et de se préparer à découvrir très prochainement les disciplines et athlètes des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.



# L'ÉCO-GESTE DU MOIS

Parce que l'écologie est un enjeu phare de ce siècle et qu'il n'y a pas de « petits gestes » pour sauver la planète, retrouvez tous les mois des conseils et infos pratiques pour vous permettre de faire des économies tout en préservant l'environnement.

## Cultiver la biodiversité



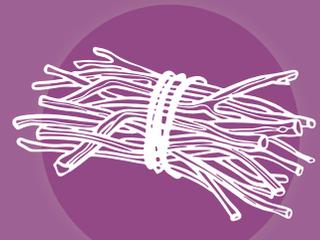
### Loger les insectes

En ville, les insectes ont souvent du mal à trouver un abri. Il est donc utile d'aménager un endroit pour leur permettre de nicher ou simplement de passer la nuit : hôtel à insectes ou faux nid en poils pour accueillir abeilles, bourdons, coccinelles, etc. Tâchez d'installer votre hôtel près d'un massif de fleurs, face au soleil, et légèrement plus haut que le niveau du sol. Vous pouvez bien sûr en acheter dans le commerce mais, si vous voulez le fabriquer vous-même, vous trouverez de nombreux tutos en ligne, comme celui-ci : [www.youtube.com/watch?v=EINP3vZL46Y](http://www.youtube.com/watch?v=EINP3vZL46Y)



### Des fleurs pour le repas

De quoi dormir... et de quoi manger ! Si vous prévoyez un abri à insectes, plantez également différentes fleurs mellifères, qui fournissent pollen et nectar aux visiteurs à six pattes : bleuet des moissons, bourrache, colza, etc. Si vous avez un grand jardin, vous pouvez même planter du buisson ardent, un framboisier voire un abricotier ou cerisier. Attention, évitez les espèces importées d'autres continents, qui ne sont pas forcément adaptées au climat en France et peuvent concurrencer voire remplacer les plantes locales.



### Laisser vivre le bois mort

À moins qu'il pose un problème de sécurité, un arbre mort n'est pas un souci dans un jardin. Un tronc au sol héberge de nombreux insectes, souvent menacés par la destruction de leur habitat. Les cavités dans un arbre creux vont aussi permettre à certains oiseaux de faire leur nid. Si vous avez la place, disposez de petits tas de branches mortes ou de rondins, à un endroit semi-ombragé et humide pour créer de nouveaux abris pour les bêtes de votre jardin.



### Des pierres comme chaumière

Un grand tas de pierres peut constituer un refuge pour insectes, araignées ou petits mammifères, notamment car elles emmagasinent la chaleur la journée pour la restituer la nuit. Pour créer cet abri, empilez simplement des pierres à un endroit ensoleillé et comblez une partie des interstices avec du sable ou de la terre. Laissez quelques cavités pour permettre à la faune locale d'y entrer.



### Un carré pour la biodiversité

Stop à la chasse aux mauvaises herbes et à la pelouse ras-du-sol. Si vous avez un jardin, gardez des coins sauvages, de petits carrés de biodiversité avec des herbes folles poussant à l'état naturel. En plus de voir se développer les plantes et la vie de petits animaux à la surface, ces espaces enrichiront aussi la biodiversité de votre sol.



### Bye-bye les pesticides

L'usage de pesticides chimiques par les particuliers est interdit depuis maintenant 5 ans. Les alternatives sont nombreuses et efficaces : paillage du sol pour mieux protéger les plantes, association de cultures pour éloigner les parasites, purin d'ortie pour lutter contre les maladies. Si un traitement est nécessaire, optez pour un produit d'origine naturelle et n'oubliez pas de porter des protections.

# Les chantiers en cours

## 1 ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ

### LA SABLIERE (RUE DE PARIS)

- Finalisation des travaux de création de la rue Jean-Gabin (portion comprise entre les rues Emmanuel-Arago et René-Clément)
- Construction d'un ensemble résidentiel et de commerces (à la place de l'ancienne barre dite « ILN ») par le promoteur Verrecchia
- Construction de deux immeubles d'habitation par le bailleur ICF Habitat La Sablière

En cours

 [est-ensemble.fr](http://est-ensemble.fr) • [noisylesec.fr](http://noisylesec.fr)  
[sequano.fr](http://sequano.fr) •  Plaine de l'Ourcq

## 3 RUE PAUL-VAILLANT-COUTURIER Travaux de renouvellement du réseau électrique

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stationnement interdit

Jusqu'au 19 avril 2024

## 4 CHEMIN DE MONTREUIL À CLAYE Travaux de dépollution du réseau de transport électrique

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stationnement interdit
- Circulation alternée par un feu tricolore

Jusqu'au 19 avril 2024

## 5 BOULEVARD DE LA BOISSIÈRE Travaux de renouvellement du réseau de gaz

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stationnement interdit

Jusqu'au 30 avril 2024

## 6 RUE DES BERGERIES Tronçon de voie compris entre la rue de Cluny et la rue Paul-Vaillant-Couturier Travaux de réaménagement de la voirie

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stationnement interdit
- Circulation alternée par un feu tricolore

Jusqu'au 30 avril 2024

## 2 RUE DE LA CHASSE Travaux de branchement électrique

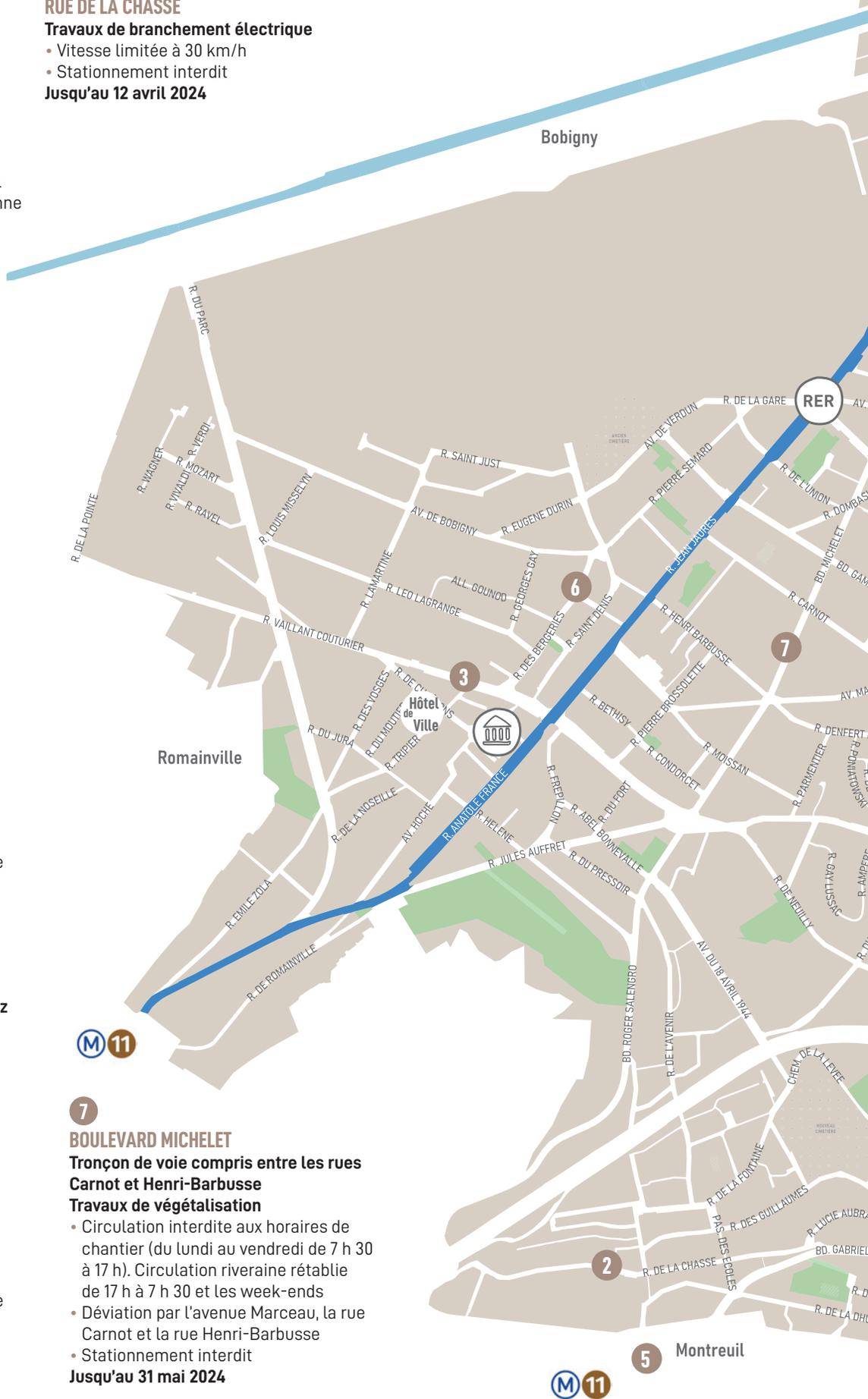
- Vitesse limitée à 30 km/h
- Stationnement interdit

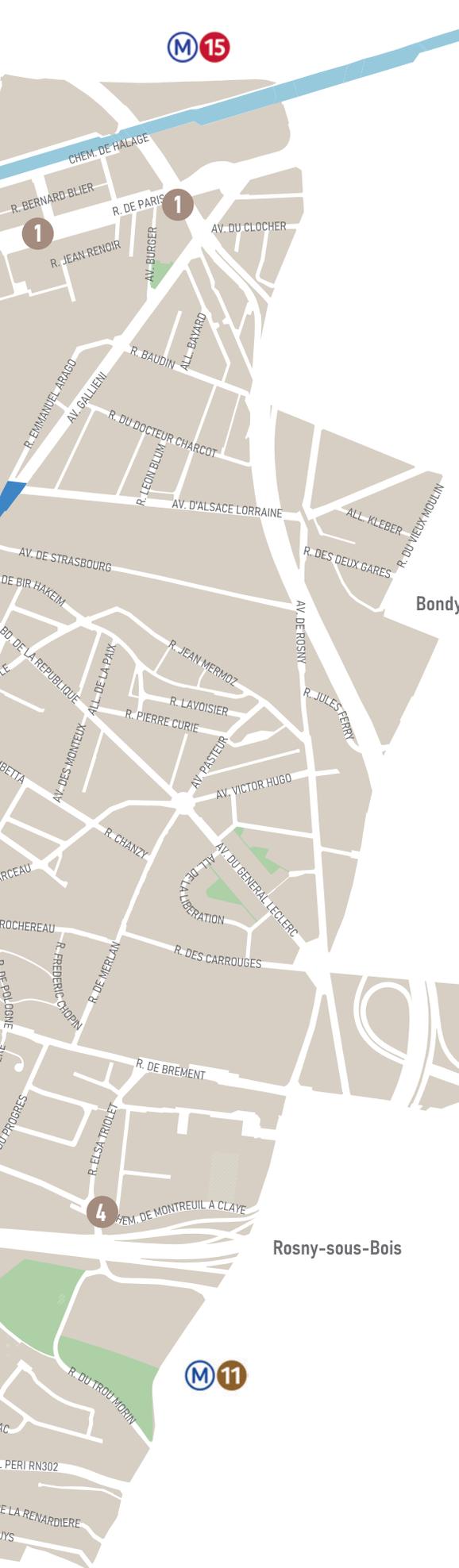
Jusqu'au 12 avril 2024

## 7 BOULEVARD MICHELET Tronçon de voie compris entre les rues Carnot et Henri-Barbusse Travaux de végétalisation

- Circulation interdite aux horaires de chantier (du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h). Circulation riveraine rétablie de 17 h à 7 h 30 et les week-ends
- Déviation par l'avenue Marceau, la rue Carnot et la rue Henri-Barbusse
- Stationnement interdit

Jusqu'au 31 mai 2024





**PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1**

**RUE JEAN-JAURÈS**

**Tronçon compris entre le pont de l'avenue Gallieni et la rue Marc-Sangnier**

- Neutralisation de la file de circulation côté pair de l'avenue de la République à la rue Marc-Sangnier.
- Basculement du sens de circulation côté impair, de la Gare vers la rue Marc-Sangnier.

**Tronçon compris entre la rue de l'Union et la rue Carnot**

- Rue complètement fermée à la circulation des véhicules. Reste traversante aux différents carrefours, cheminements piétons maintenus. Déviation de la circulation en provenance de la Gare par les rues M.-Sangnier, av Verdun, rues Saint-Denis et des Bergeries.

**Tronçon compris entre la rue de Brément et la rue Adrien-Damoiselet**

- Contre allée côté pair neutralisée à la circulation des véhicules et stationnement interdit
- File de circulation (sens gare vers hôtel de ville) neutralisée : déviation de tous les véhicules par la file de circulation réservée aux bus (côté impairs)
- Desserte des immeubles et commerces par côté contre allée uniquement piétonne

**RUE ÉMILE-ZOLA**

**Tronçon compris entre la rue du Plateau et la rue Anatole-France**

Construction de mur de soutènement pour le chantier du tram T1 :

- entre le n°98 et la rue Anatole-France : stationnement et arrêt interdits,
- entre l'allée du Bel Air et la rue Anatole-France : mise en impasse, à la hauteur du n°118. Desserte uniquement par les rues du Parc et du Plateau,
- entre le n°118 et la rue Anatole-France : circulation interdite.

**RUE ANATOLE-FRANCE**

**Tronçon compris entre la place Carnot et la place Jeanne-d'Arc**

- Mise en sens unique de circulation dans le sens de la place Carnot vers la rue du Parc.
- Double sens de circulation entre les rues du Parc et Jules-Auffret.
- Mise en sens unique de circulation dans le sens de la place Jeanne d'Arc vers la rue Jules-Auffret.
- Bus 105 dévié : en direction de Porte des Lilas, les arrêts Jeanne d'Arc, Hélène et Hoche ne sont plus desservis ; en direction de Mairie des Pavillons-sous-Bois, les arrêts Jeanne d'Arc, Salengro-Auffret, Marceau et Gambetta ne sont plus desservis.
- Bus 322 dévié : en direction de Mairie de Montreuil, les arrêts situés entre rue du Parc-Vaillant-Couturier et Alexandre Dumas ne sont plus desservis ; en direction de Bobigny-Pablo Picasso, les arrêts situés entre Alexandre-Dumas et Rue du Parc .

**RUE HENRI-BARBUSSE**

La circulation des véhicules est inversée et se fait dans le sens suivant : du boulevard Michelet vers la rue Saint-Denis.

**Jusqu'au 9 juillet 2024**

**i Agent-e-s de proximité :**

Amoro • 06 21 97 79 97 • amoro@t1bobigny-valdefontenay.fr  
 Sonia • 06 14 30 94 96 • sonia@ t1bobigny-valdefontenay.fr  
[t1bobigny-valdefontenay.fr](http://t1bobigny-valdefontenay.fr)



**PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 DU MÉTRO PARISIEN**

**Mise en service estimée : printemps 2024**

**i Agente de proximité :** Carine Broux • 07 77 23 16 28 • carine.broux@ratp.fr  
[prolongementligne11est.fr](http://prolongementligne11est.fr)

Retrouvez l'ensemble des travaux en cours sur [www.noisysecl.fr/cadre-de-vie/travaux-en-cours](http://www.noisysecl.fr/cadre-de-vie/travaux-en-cours)



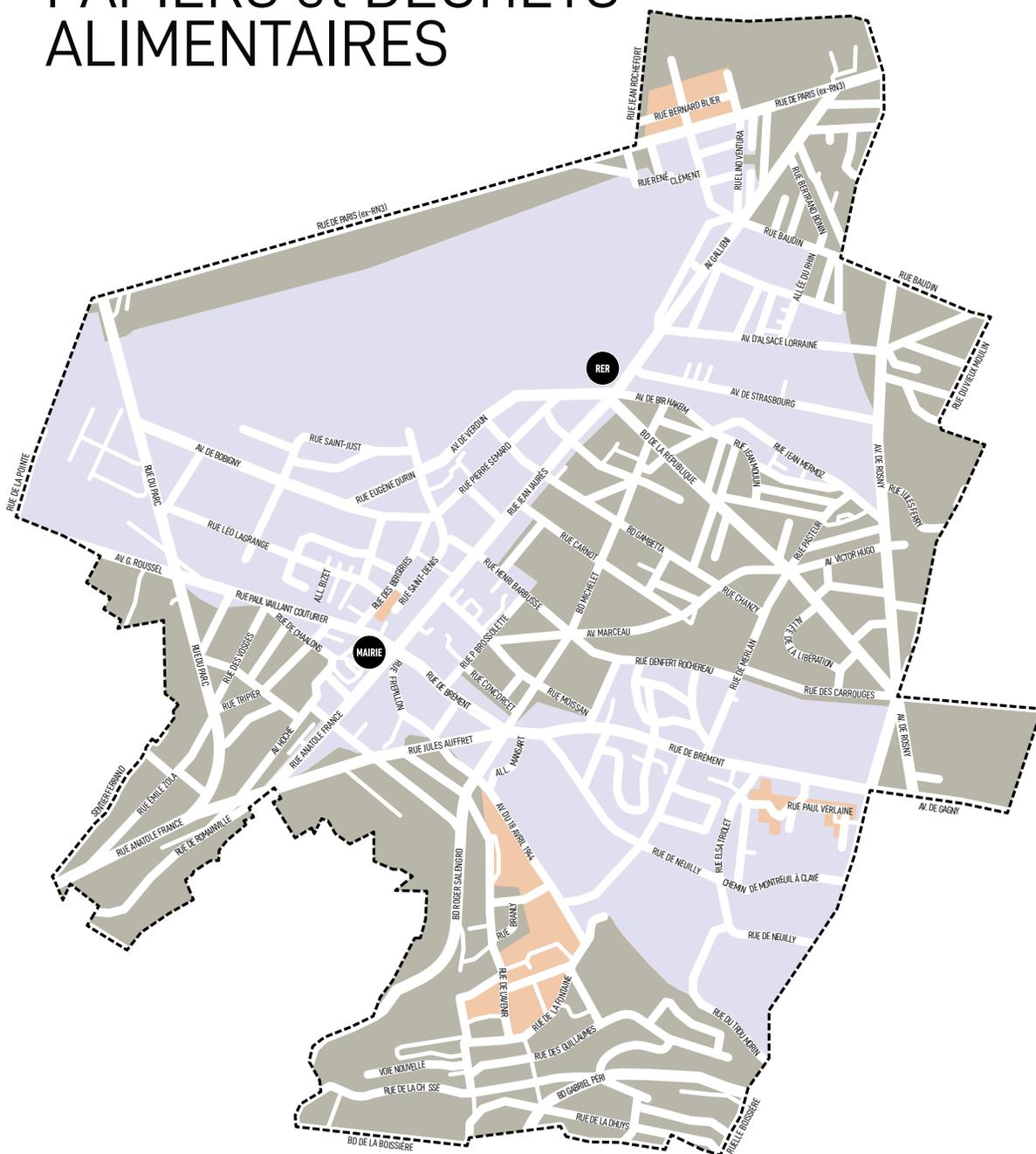
**LIGNE 15, GRAND PARIS EXPRESS**

**CANAL DE L'OURCQ / PONT DE BONDY Travaux préparatoires de la future Gare Pont de Bondy**

- Circulation automobile sur 3 voies en direction de Bondy limitée à 30 km/h en journée ; limitée sur 2 voies de 21 h à 6 h
- En cours**

**i Agent de proximité :** Abdelhakim Cherifi • 07 76 99 25 70  
[contact.societedugrandparis.fr](http://contact.societedugrandparis.fr)

# Collecte des ORDURES MÉNAGÈRES, EMBALLAGES, PAPIERS et DÉCHETS ALIMENTAIRES



Les bacs sont à sortir la veille

à partir de 20 h

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Apport en bornes					



ORDURES MÉNAGÈRES



EMBALLAGES ET PAPIERS



DÉCHETS ALIMENTAIRES (nouveau service)

Infos déchets  
0 805 055 055

N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile



Est Ensemble  
Grand Paris

**gédéchets.fr**

La carte interactive des points de collecte.  
Accessible sur ordinateur, smartphone et tablette

## COLLECTE DE VOS DÉCHETS VERTS

La collecte en porte-à-porte des déchets végétaux a lieu un mardi sur deux, les semaines impaires, et dure de mi-mars à fin décembre.

Si vous jetez des branchages, coupez-les pour qu'ils ne fassent pas plus d'1,5 m de haut et 5 cm de diamètre. Les sacs plastiques n'étant pas acceptés, pensez à récupérer des sacs biodégradables, fournis gratuitement à l'accueil du centre administratif, 1 rue de Chaâlons, sur présentation d'un justificatif de domicile.

## DÉCHÈTERIES

### • Déchèteries fixes :

Déchèteries de Bondy, Montreuil et de Romainville  
- Accès limité aux véhicules < 1,90 m de hauteur et < 3,5 t  
- Apport de déchets limité à 2 m<sup>3</sup> par jour et par foyer.

### • Déchèterie mobile :

Tous les 3<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h à 13 h, sur le parking de la piscine É.-Herriot à Noisy-le-Sec.  
Services gratuits réservés aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Lieux et horaires sur :  
[est-ensemble.fr/trier](http://est-ensemble.fr/trier)

## TRIER VOS DÉCHETS

Que faire de vos emballages, piles, médicaments, jouets et autres textiles ? Un doute sur la couleur du bac de recyclage ? L'application « Montri » mise en place par Est Ensemble propose de nombreuses fonctionnalités pour mieux trier.



Montri : disponible sur l'App Store (Apple) et sur Play Store (Android)

## COMPOSTAGE

Un composteur géré par l'association Le Sens de l'humus (contact@lesensdelhumus.org), est à votre disposition rue d'Estienne d'Orves près de l'école du même nom.  
Par ailleurs, des composteurs et lombricomposteurs (appartements) individuels sont mis à disposition par Est Ensemble après avoir suivi une formation gratuite de 2 h.



Inscriptions aux formations :  
0 805 055 055 (appel gratuit)  
[ou-est-ensemble.fr/composter](http://ou-est-ensemble.fr/composter)

CARNET

<b>Décès</b>		DUBOIS Catherine	69 ans	MENNETRET Mauricette	87 ans	DIAWARA Adjia	09/02/2024
AUZOLLES Guy	88 ans	EL MOUCHTAJ El Mahdi	77 ans	MICHEL Francine	85 ans	SERGEANT Alaiyah	17/02/2024
BARTHOULIER Angèle	92 ans	ELLERON Marie-France	75 ans	MICHELI Lucienne	78 ans	TONY Idrissa	18/02/2024
BERCHICHE Loune	40 ans	FALL Coumba	83 ans	MILLET Jean	96 ans	ABDUL Alayna	20/02/2024
BEURTHERET Martine	66 ans	FELICI Martino	95 ans	MOINET Madeleine	106 ans	SAÏDI Yasmeen	23/02/2024
BOUCHARD Monique	78 ans	GROS Andrée	87 ans	NEFFATI Mustapha	90 ans	BRARD LAROCHELLE Jamie	26/02/2024
BOUSSELAIRE Ghislaine	68 ans	GRUDET Isabelle	59 ans	RANÉLY-VERGÉ-DÉPRÉ Pascal	74 ans	QASMI Razane	26/02/2024
BOUZIANE Amarìa	77 ans	GUAIS Sylvie	61 ans	STAHL Jacques	50 ans	DRAME Taslimi	27/02/2024
BREUIL Yvan	97 ans	HUOT René	75 ans	STURNER Fernande	91 ans	KEITA Ibrahim	28/02/2024
BROC Renée	89 ans	JOLY Jean-Pierre	74 ans	TABART Raymond	91 ans		
BURET Raymond	87 ans	KHELOUI Chantal	80 ans	TECHER Antoine	71 ans	<b>Mariages</b>	
CHEURFA Madjid	87 ans	LE Bach Lien	76 ans	TOMASSI Anna	98 ans	KOTCHI Boka et KODJANE Atchewan	6/01/2024
COTTEVERTE Gérard	90 ans	LEGOY Denise	84 ans	TRAORE Sidy	92 ans	TANK Hasan et GÖZCÜ Silan	13/01/2024
COURTEAUX Jean-François	54 ans	LEYRIS Marie-Louise	89 ans	VICH PORSELL Antonio	88 ans	MAYAKAPONGO MAKUMBU Jarod et	
DAMOUR Jonathan	40 ans	MARTIN François, Daniel	75 ans			LUMBETO-PEMBA Ketsia	27/01/2024
DELOUCHE Marie-Odile	83 ans	MARTIN Guy	92 ans	<b>Naissances</b>			
DESARZENS Claude	83 ans	MARTINEZ ALONSO Rafaela	89 ans	PURDEA Lucas	07/01/2024		
DORON Sandra	40 ans	MAZOUZI Mahfoud	69 ans	LAOUFIR Elyssa	10/01/2024		

PETITES ANNONCES

Divers

- Achète timbres français-étrangers, pièces, billets français-étrangers, cartes postales anciennes. Tout sur le militaria, photos anciennes et autres. Stylos et briquets de marques. **Tél.** 06 09 07 24 65
- Je vends :
  - climatiseur neuf deux éléments mobile beige diverses puissances. Payé 450 € bradé 380 €
  - réfrigérateur 1,70 m x 0,60 m x 0,60 blanc 180 €
  - micro ondes blanc 18 €. poussette neuve 170 €
  - frigidaire de bureau 1,10 m x 0,60 m x 0,60 blanc 70 €
  - vélo d'appartement avec compteur de puissance 70 €
  - congélateur en bac blanc 1,10 m x 0,60 m x 0,70 m 170 €
  - lot 4 chaises pliantes de comptoir de café neuves 110 €
  - machine à coudre 250 €. **Tél.** 07 53 64 28 57
- À vendre 1 fait tout hauteur 20 cm, diamètre 25 cm, 20 €. 1 balance cuisine farine etc. 10 €. Lit pour chien 10 €. **Tél.** 06 33 08 85 18
- À vendre marque IKEA : 3 tablettes 56 cm x 36 cm « Besta » à 15 €. 3 portes 64 cm x 60 cm « LAPPVIKEN » à 54 €. (Jointes 6 charnières, 3 poussoirs « Utrusta »). **Tél.** 06 17 90 77 98
- Achète capsules de champagne afin d'agrandir ma collection. Recherche cartes postales de Noisy-le-Sec. **Tél.** 06 09 80 28 50
- Je vends petite télé plasma 100 €. Chaîne Hifi 25 €. Vaisselle 1 €. Fèves galette des rois les 5 (1 €). **Tél.** 06 20 88 28 89

- Vends lave-linge 7 kg, double hublot prix 250 €. Année 2021 vend pour double emploi, marque Samsung. **Tél.** 06 35 50 12 38
- Vends vélo très bon état 50 €. Ampli Roland micro cube 60 €. Micro chant 70 €. **Tél.** 06 18 47 85 86
- Harmoniciste cherche groupe de blues, zouk, compas, salsa, reggae, en cours ou à former. Guitare, basse, batterie, chanteur ou chanteuse. **Tél.** 06 18 47 85 86
- Assistance informatique/électronique chez vous par ingénieur expérimenté. TV, box, paraboles, PC, mac, imprimantes, smartphones, cours, conseils... **Tél.** 06 24 77 78 88

Emplois / Services

- Psychologue spécialisée en clinique du travail. Dans le but de faire bénéficier les personnes qui se sentiraient exclues pour des raisons financières, je reçois gratuitement les salariés en situation de mal être au travail le samedi de 10 h à 11 h à mon cabinet à Paris (sur rendez-vous). **Tél.** 06 74 93 50 92
- Auxiliaire de puériculture avec 13 années d'expérience propose de garder vos enfants uniquement en soirée. **Contact par mail :** counterpressure@wanadoo.fr **Tél.** 06 20 56 16 24



MADELEINE MOINET, UNE VIE NOISÉENNE

Madeleine Moinet, dite Mado, nous a quittés le 17 février 2024 à l'aube de ses 107 ans. Née le 1<sup>er</sup> mars 1917 à Noisy, elle y a vécu presque toute sa vie, à l'exception d'une période de relogement au Raincy comme sinistrée du bombardement du 18 avril 1944. Elle a été accompagnante, soignante de quatre de ses proches, et a vécu paisiblement rue de l'Union jusqu'à son départ en Ehpad en 2018. Elle avait d'ailleurs partagé ses souvenirs, lors de l'exposition « *Madeleine, dite Mado : 100 ans de vie au cœur de Noisy* », conçue pour les Journées du patrimoine de 2020. Toutes nos condoléances à ses proches.

COUPON À DÉTACHER

**Règlement :** ce service est réservé uniquement aux Noiséen-ne-s. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur. La mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous et envoyez le coupon à :  
**Direction de la Communication, Mairie de Noisy-le-Sec, Place du Maréchal-Foch, 93134 Noisy-le-Sec CEDEX**

RUBRIQUE ET TEXTE DE VOTRE ANNONCE : .....

.....

.....

.....

NOM/PRÉNOM/TÉLÉPHONE : .....

ADRESSE : .....

.....

Mentions légales CNIL : Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Ville de Noisy-le-Sec, à des fins de publication "Petites annonces" du Noiséen. Les destinataires des données sont : Direction de la Communication. Vos données sont conservées une année. Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer votre droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement des données. Vous pouvez exercer votre droit par courrier à Monsieur le Maire, 1 place du Maréchal Foch ou par e-mail à dpo@noisyselec.fr. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les mentions légales sur le site internet de la ville www.noisyselec.fr

**INFIRMIER-E-S DE GARDE**

- Mme Laurençon  
2 rue St-Jean • 01 48 47 60 49
- Mme Riberprey  
75 rue Jean-Jaurès • 07 62 17 41 96
- Mme Chabi  
36 rue A-France • 06 64 47 22 31
- Mme Durand  
8 rue J.-Moulin • 06 60 82 76 36
- Mme Kradolfer  
4 square Stephenson  
01 48 43 69 69 ou 06 83 25 66 97
- Mme Ould Labeyrie  
36, rue A.-France • 06 30 24 08 50
- M. Le Cair  
8 rue J.-Moulin • 01 48 48 24 10
- Mme Hardy / Mme Campos  
2 rue St-Jean • 01 48 45 37 72  
ou 06 13 44 97 74
- Mme Husson  
2 rue de l'Union • 01 48 45 83 00
- Mme Lakheb • 07 68 13 17 04
- Mme Bourouina • 06 07 71 11 59



**PHARMACIES DE GARDE**

Sur décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, les gardes sont assurées par roulement entre différentes enseignes.

**Pour en savoir plus :**  
[www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

**ATTENTION :**

Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé d'appeler avant de se déplacer. Pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de garde chaque nuit, contactez le 17 (gendarmerie ou commissariat).

**COORDONNÉES DES PHARMACIES**

- Pharmacie Barbusse**  
38 avenue H.-Barbusse • Drancy  
01 48 30 03 27
- Pharmacie Berthelot**  
5 rue Marcelin-Berthelot • Drancy  
01 48 32 02 11
- Pharmacie Centrale**  
64 av. Louis-Aragon • Bobigny  
01 48 30 38 09
- Pharmacie Cohen de Lara**  
103 avenue Jean-Lolive • Pantin  
01 48 45 26 67

**Pharmacie de l'Église**

- 132 avenue Jean-Lolive • Pantin  
01 48 45 00 97
- Pharmacie de l'Ourcq,**  
223 rue de Paris • Noisy-le-Sec  
01 48 48 84 63
- Pharmacie des 4 routes**  
129 av. Henri-Barbusse • Drancy  
01 48 30 22 65
- Pharmacie Dongmo**  
150 avenue Jean-Lolive • Pantin  
01 48 45 12 25
- Pharmacie du Marché**  
20 rue Jean-Jaurès • Noisy-le-Sec  
01 48 43 98 45
- Pharmacie Maarek**  
26 rue de Paris • Montreuil  
01 42 87 77 37
- Pharmacie Nigelle**  
144 rue R.-Salengro • Drancy  
01 48 30 24 74
- Pharmacie principale**  
160 av. Henri-Barbusse • Drancy  
01 48 30 01 95
- Pharmacie Simon-Attali**  
15 av. Faidherbe • Pré-Saint-Gervais  
01 43 60 40 15
- Pharmacie Tchamba Sanjon**  
33 av. Jean-Jaurès • Pré-Saint-Gervais  
01 48 45 05 90

**MAISON MÉDICALE DE GARDE**



Les médecins généralistes libéraux du secteur assurent une permanence médicale **le samedi de 14 h à 20 h** ainsi que **le dimanche et les jours fériés de 8 h à 20 h.**

**CMS Fernand-Goulène**  
5, rue Pierre-Brossolette  
Appeler le 15



**ANNUAIRE DES SERVICES**

**HOTEL DE VILLE**

**Place du Maréchal-Foch**

- **Guichet unique et Régie**  
Inscription et restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs (Mot-clé : « Guichet unique » ou « régie »)  
guichet.unique@noisyselec.fr  
regie.unique@noisyselec.fr  
www.espace-citoyens.net/noisyselec
- **Services à la Population et État civil**  
(Mot-clé : « population » ou « État civil »)  
population@noisyselec.fr -  
elections@noisyselec.fr  
01 49 42 66 00

**Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville :**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30-18 h  
Fermeture les mardis matins  
Samedi de 8 h 30 à 12 h  
**Horaires du Service population et Guichet Unique :**  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 30 - 17 h 45  
Fermeture les mardis matins  
Samedi de 8 h 30 à 11 h 45

**ÉDUCATION**

Centre administratif  
1 rue de Chaâlons  
01 49 42 67 91  
accueilsdeloisirs@noisyselec.fr

**PETITE ENFANCE**

01 49 42 67 75

• **Relais Petite Enfance (ex-RAM)**

**Demandes de places en structure :**

01 49 42 67 78  
**Modes d'accueil individuel :** 01 57 42 98 93

**SERVICES TECHNIQUES**

29 rue de la Fontaine  
01 49 42 67 12

• **Espaces verts**

20 rue de Neuilly  
01 49 42 67 01  
service.espacesverts@noisyselec.fr

• **Voirie, circulation, éclairage public**

29 rue de la Fontaine  
01 49 42 66 66 • 01 49 42 66 01  
genie.urbain@noisyselec.fr

• **Agents des Espaces Publics (AEP)**

3 rue Paul-Vaillant-Couturier  
01 49 42 64 36  
aep@noisyselec.fr

• **Propreté cadre de vie**

29 rue de la Fontaine  
01 49 42 64 36  
service.environnement@noisyselec.fr

**POLICE MUNICIPALE**

115 rue Jean-Jaurès  
01 49 42 67 67  
**Horaires :** du lundi au vendredi 7 h - 1 h, samedi 8 h - 20 h  
**Horaires d'ouverture au public :**  
du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, samedi de 8 h à 20 h

**RELATIONS PUBLIQUES – VIE ASSOCIATIVE**

01 49 42 67 16  
relations.publiques@noisyselec.fr

**CIMETIÈRES**

Nouveau cimetière et bureau commun,  
33, rue de la fontaine, 01 49 42 67 54  
Ancien cimetière, 90, rue Saint-Denis  
**Ouverture :** 7j/7 du 1<sup>er</sup> mai au 1<sup>er</sup> novembre inclus 8 h - 18 h, du 2 novembre au 30 avril inclus 9 h - 17 h  
**Bureau :** du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (uniquement au nouveau cimetière)

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

11 rue de Brément  
01 41 83 81 10  
**Horaires :**  
Lundi 8 h 30 - 12 h 30 - 13 h 30 - 17 h 30  
Mardi 9 h 00 - 12 h 30 - 13 h 30 - 18 h 30  
Mercredi 8 h 00 - 12 h 30 - 13 h 30 - 17 h 30  
Jeudi 9 h 00 - 12 h 30 - 13 h 30 - 17 h 30  
Vendredi 9 h 00 - 12 h 30 - 13 h 30 - 16 h 30  
**Dernier vendredi de chaque mois :**  
fermeture 17 h

• **Secteur Action sociale / Insertion :**

01 41 83 81 10 • ccas@noisyselec.fr

• **Loisirs - retraités :**

01 41 83 81 30 • 01 41 83 81 22 • 01 41 83 81 40

**AFFAIRES CULTURELLES**

1 rue Jean-Jaurès • 01 49 42 67 17

**CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ FERNAND-GOULÈNE**

• **Unité de soins - consultations de médecine générale et spécialisée**

5, rue Pierre-Brossolette  
01 49 42 67 20  
01 49 42 64 32 (infirmerie)

**Horaires :**

Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h  
Samedi : 8 h 30 - 12 h

**SPORTS**

Centre Gérard-Philipe,  
115 rue Jean-Jaurès  
01 49 42 67 10  
sports@noisyselec.fr

**Horaires :** du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

**JEUNESSE**

• **Point Information Jeunesse**

5 rue Anatole-France  
01 49 42 66 95  
pij@noisyselec.fr

**Horaires :**

Lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi et vendredi de 9 h 30 à 12 h 30, mercredi de 13 h 30 à 19 h.

[www.noisyselec.fr](http://www.noisyselec.fr)

**Ville de Noisy-le-Sec**

## LE MAIRE VOUS REÇOIT CHAQUE MERCREDI À PARTIR DE 16 H

### PRISE DE RENDEZ-VOUS

• PAR COURRIEL : [MAIRE@NOISYLESEC.FR](mailto:MAIRE@NOISYLESEC.FR)



**Olivier SARRABEYROUSE,**  
maire de Noisy-le-Sec

## LES ÉLU-E-S VOUS REÇOIVENT

### PRISE DE RENDEZ-VOUS

• PAR COURRIEL :

[SECRETARIAT.ELUS@NOISYLESEC.FR](mailto:SECRETARIAT.ELUS@NOISYLESEC.FR)

**Séréna YAHMI, adjointe**  
déléguée à la tranquillité  
publique



**LE SAMEDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS**

**Wiam BERHOUMA, adjointe**  
déléguée au développement  
et à la promotion de la culture,  
à l'éducation populaire et à la  
transmission de la mémoire



**EN SEMAINE SUR RENDEZ-VOUS ET PERMANENCE  
UN MERCREDI SUR DEUX**

**Albert PRISSETTE,**  
**conseiller municipal**  
délégué à l'action sociale



**LE MERCREDI ET LE JEUDI EN MATINÉE  
SUR RENDEZ-VOUS**

**Dieynaba SY,**  
**conseillère municipale**



**LE SAMEDI 9 H 30 À 12 H 30, SUR RENDEZ-VOUS**

**Anne DÉO, adjointe** déléguée  
à la santé, aux solidarités,  
au handicap et à l'accès aux  
droits



**LE JEUDI EN JOURNÉE SUR RENDEZ-VOUS**

**Julie GRÜNEBAUM, adjointe**  
déléguée aux droits de l'enfant,  
à la réussite éducative et à la  
restauration



**TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS  
ET UN SAMEDI PAR MOIS**

**Samia FETTAL, adjointe**  
déléguée à la jeunesse  
et aux droits à la jeunesse



**LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI  
SUR RENDEZ-VOUS (selon les demandes)**

**Sandrine LOUËT, conseillère  
municipale** déléguée aux  
discriminations, à l'égalité  
femmes-hommes et aux  
violences envers les femmes



**LE MERCREDI ET LE SAMEDI EN MATINÉE  
SUR RENDEZ-VOUS**

**Lahoucine EL BATAH, conseiller  
municipal,** délégué à la lutte  
contre l'habitat insalubre



**LE SAMEDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS**

**Jean-Luc LE COROLLER,**  
**adjoint** délégué aux  
bâtiments publics,  
à la voirie et aux déchets



**LE JEUDI MATIN DE 9 H À 12 H SUR RENDEZ-VOUS**

**Pascale LABBÉ, vice-présidente  
départementale et adjointe**  
déléguée au développement du  
service public et du personnel  
communal, et des temps libérés



**SUR RENDEZ-VOUS (selon les demandes)**

**Hakima LOUNIS, conseillère  
municipale** déléguée  
à la petite enfance



**SUR RENDEZ-VOUS (selon les demandes)**

**François RONGET,**  
**conseiller municipal**  
délégué au développement  
économique et à l'emploi



**LE SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS**

**Médy LABIDI**  
**Adjoint de quartier,** délégué  
aux quartiers Centre-Ville/  
Mairie, Haut-Goulet et Léo-  
Lagrange



**SUR RENDEZ-VOUS**

## LES ÉLU-E-S DE L'OPPOSITION VOUS REÇOIVENT

**Souad TERKI et**  
**Thomas FRANCESCHINI**



**LE SAMEDI MATIN EN MAIRIE**

Prise de rdv. : [thomas.franceschini@noisylesec.fr](mailto:thomas.franceschini@noisylesec.fr)  
[elusnoisy@gmail.com](mailto:elusnoisy@gmail.com)

**Jean-Paul LEFEBVRE**



**LE VENDREDI DE 16 H À 18 H SUR RENDEZ-VOUS**

Prise de rdv. au 06 22 67 83 83 ou par courriel :  
[jean-paul.lefebvre@noisylesec.fr](mailto:jean-paul.lefebvre@noisylesec.fr)

**Samy BESSAOU**



**SUR RENDEZ-VOUS**

Prise de rdv. : [samy.bessaou@noisylesec.fr](mailto:samy.bessaou@noisylesec.fr)

Les autres élu-e-s peuvent vous recevoir en fonction de leurs disponibilités. Les adjoint-e-s de quartier sont amenés à vous rencontrer directement sur le terrain lors des conseils de quartier et autres réunions publiques.

**CITOYENS ET COMMUNISTES**

**Éducation : la municipalité agit !**

Les élus.es Citoyens et communistes soutiennent le mouvement de lutte contre le « choc des savoirs » du gouvernement et pour un plan d'urgence dans l'Éducation nationale. Comme dans tous les territoires populaires, les personnels et les élèves sont les premières victimes du manque d'investissement dans les services publics et subissent de plein fouet le manque criant d'enseignants, de personnels et de moyens pour l'éducation. Les inégalités de naissance ne sont plus simplement reproduites elles se renforcent à l'école malgré l'engagement de la communauté éducative. Plutôt qu'un tri des élèves et la formation à l'employabilité, l'ambition de l'éducation nationale devrait être la formation des enfants à tous les savoirs, à la culture, à l'art, à la philosophie, à la citoyenneté... Cette ambition trouve son prolongement dans l'action politique conduite depuis 3 ans par la majorité municipale, d'abord en faisant de l'éducation et de l'accès aux droits une priorité avec le projet Educatif Global. Ensuite en consacrant un budget de 650 000 € par an pour l'entretien des bâtiments scolaires.

GILLES THOMAS

**ÉCOLOGIE, SOLIDARITÉS, NOISY EN COMMUN**

**« Face à l'adversité, mobilisons-nous et votons pour être entendus. »**

Dans un contexte de désordre mondial, nous venons de voter le budget local. L'austérité nous accompagne et le gouvernement nous étrangle financièrement en creusant des inégalités insupportables. Les compensations consenties s'appuient sur une fiscalité foncière qui favorise les communes les plus riches au détriment des plus pauvres. Nous résistons mais nos services publics sont mis à mal : la santé, l'éducation, la justice, les transports... ont dépassé leur point de rupture. Le repli sur soi gagne du terrain et laisse place à la violence et la haine. L'État plusieurs fois condamné pour inaction climatique favorise les projets écocides. Le gouvernement sourd aux différentes alertes sociales et environnementales s'isole dans une fuite en avant qui méprise l'avenir et la démocratie. Dans cette situation, les prochaines échéances électorales vont être décisives. 50% des richesses sont détenues par 1% de la population. Un impôt européen sur les ultra-riches pourrait rapporter plus de 200 milliards d'euros par an et permettrait ainsi de financer la transition écologique juste qui s'impose.

PATRICK LASCoux

**NOISY ENVIE : CITOYENS, ÉCOLOGISTES, SOCIALISTES**

**Un plan d'urgence pour l'éducation nationale**

Depuis mars, l'école est en grève. La cause ? l'éternel et insupportable manque de moyens. Tout le personnel de l'enseignement est pourtant en première ligne pour sauver l'école de la République et l'avenir de nos enfants malgré des carences de l'Etat de plus en plus importantes. Les syndicats sollicitent un plan de 358 millions d'euros. Le gouvernement s'y refuse alors que le Service National Universel et l'uniforme dans les établissements scolaires coûteront plus de 4 milliards d'euros à l'Etat. Les rapports parlementaires et de la Cour des comptes se succèdent et sont sans appel : le 93 est sous dotée par rapport aux autres départements français ce qui nourrit les inégalités au détriment notamment des noiséens. Non content de ne pas donner les moyens à l'école, l'Etat asphyxie financièrement les collectivités. Ainsi, alors que l'éducation est la priorité de la majorité municipale, des carences en terme d'équipement sont flagrantes en raison de nos moyens trop limités. À Noisy, comme en Seine-Saint-Denis, nous ne demandons pas la charité ou un traitement de faveur mais simplement l'égalité !

FRANÇOIS RONGET, CHARLOTTE LE PROVOST, MEDY LABIDI, DIEYNABA SY

**100 % NOISY**

**Bataille de Verdun : l'honneur d'une nation**

Des centaines de milliers de victimes, des corps encore immolés dans des forêts désertifiées autour d'un mémorial honoré dans le monde entier : Verdun  
Chaque année en Février, les anciens combattants de notre ville, elle-même déclarée ville

martyre, se préparent à commémorer cet épisode de sang et de larmes.  
Comme chaque année, ils se préparent, avec leurs drapeaux respectifs, à se rendre aux monuments aux morts où sont gravés les noms des soldats tombés au champ d'honneur.  
Stupéfaction ! le maire a refusé de donner son autorisation pour cette commémoration, lui, le premier magistrat de la commune, lui, dont la fonction professionnelle antérieure était de transmettre le savoir, lui, le directeur d'école,

porteur des valeurs de l'histoire de notre pays, lui, comptable de la transmission de la mémoire. Sa présence aurait honoré le souvenir des milliers de poilus de la Grande Guerre.  
La cérémonie a eu lieu malgré tout, simple et digne, dans le respect de ceux qui ont laissé leur vie dans les tranchées, avec une Marseillaise chantée a capella et en l'absence assourdissante du maire de Noisy.

L'ÉQUIPE 100% NOISY

**AGIR POUR NOISY**

**Quand les discours creux remplacent l'action**

Après 46 mois de gestion Sarrabeyrouse, les Noiséens constatent chaque jour que les discours creux et les incantations remplacent l'action municipale qui devrait être conduite par les élus choisis et payés (406 000 € par an) par les citoyens. Les travaux s'accumulent dans nos rues sans aucune coordination provoquant le chaos du matin au soir. Les commerces continuent de se dégrader, y compris le marché, faute de pilotage sérieux par les élus. La propreté et la sécurité n'intéressent pas le maire qui laisse notre ville à l'abandon. À deux ans de la fin de son mandat (enfin !), aucun projet d'aménagement n'a vu le jour : centre-ville, piscine, quartiers proches du métro. Rien ne bouge !

À Noisy, le changement c'est pour quand ?

JEAN-PAUL LEFEBVRE,

Conseiller municipal, adjoint au maire honoraire

**Les Noiséens méritent de vivre en Sécurité**

Le vote du prochain budget suscite des interrogations légitimes quant à notre capacité à faire face aux défis sécuritaires. L'heure n'est plus aux tergiversations ni aux demi-mesures. Les problèmes d'insécurité qui persistent dans nos rues exigent une réponse forte et immédiate. Cela implique non seulement des mesures, mais également des investissements dans la prévention, la réinsertion sociale et le renforcement des liens communautaires. Jusqu'à présent, la municipalité n'a entrepris aucune action pour éradiquer l'insécurité croissante qui sévit dans notre commune. Les agressions sont en forte augmentation, les habitants de Noisy-le-Sec sont plongés dans l'attente anxieuse d'une réponse efficace de la majorité.

SAMY BESSAOU  
Conseiller municipal



# JOURNÉE PORTES OUVERTES au Conservatoire



Samedi 27 avril  
de 10 h à 14 h 30



Conservatoire Nadia et Lili Boulanger  
41 rue Saint-Denis, à Noisy-le-Sec



# BESOIN DE VACANCES ?

## Le renouvellement de vos pièces d'identité c'est maintenant !

Pour renouveler vos pièces d'identité,  
prévoir environ **2 mois** après dépôt de  
votre dossier complet.

Formulaire de pré-demande :

